

N° 70 décembre 2013



Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication - Cgt

Sommaire

2 Édito R. Pascaud

Le Congrès Compte rendu : J.P. Ghiotto

lundi 23 septembre

Bureau et Conseil national

mardi 24 septembre

- 4 Hommage aux camarades disparus
Rapport d'activité M. Burguière
Débat
- 5 Rapport financier L. Duquenne
- 6 Intervention de Marc Peyrade (Sec.gén. Filpac)
- 6 CR Cen Filpac D. Muller

mercredi 25 septembre

- 6 Rapport d'orientation J. Dhordain
Intervention UL Romorantin
Ihslp-Cgt Y. Volant
- 7 Andfs M. Teche
La crise et l'inflation L. Duquenne
Débats

jeudi 27 septembre

Suite des débats

- 8 Commission statuts J. Berger
Commission des mandats Y. Volant
- 8 Salut aux partants L. Duquenne
Mon 1^{er} congrès J.C. Valegeas
- 10 Intervention G. Congi
- 11 Les retrouvailles M. Gond
- 12 Les élus au CN
- 13 Résolution Ufr
- 14 Motion du IX^e Congrès

Rédaction et administration

263, rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication :
René Mahaud

Comité de rédaction :

Responsable : Michel Burguière
Annick Béjean, Jack Dhordain,
Lionel Duquenne, Christian François
Andrée Kolar, René Mahaud.
Jean-Pierre Ghiotto
Allaoua Sayad (photographe).

Imprimerie hélio Corbeil

4 bd. Crété - 91100 Corbeil-Essonnes
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la FILPAC - CGT



Edito



Robert PASCAUD
Section La Couronne

Eh bien oui, une page se tourne...

Pour notre journal *Ensemble* et l'Ufr-Filpac à qui je souhaite très longue vie.

Eh bien oui, une page se tourne en ce qui concerne mes responsabilités syndicales, il faut savoir mettre un terme quand l'âge est là.

Syndiqué à la Cgt depuis 1945, ayant occupé pratiquement tous les échelons du syndicalisme, secrétaire du syndicat actif, conseiller prud'homal pendant dix-huit ans, administrateur à l'Ag2r pendant trente-huit ans, membre du bureau Ufr-Charente pendant dix ans, conseil national Ufr-Filpac pendant quatorze ans. Tel est mon curriculum vitæ au service de la classe ouvrière.

Il n'y a pas de retraite syndicaliste, il n'y a qu'un passage de témoin aux plus jeunes.

Les convictions qui ont guidé mon engagement militant ne disparaissent pas, je reste un fidèle adhérent à notre section de retraités Filpac de La Couronne dont j'ai participé à la création en 1986 avec René Faure. Bonne chance Yves, bonne chance Serge !

Au lendemain de Notre congrès Ufr 2013, dont c'était ma dernière participation en qualité de membre du Conseil national où je siégeais depuis 1999, année de mon élection à Cap-d'Agde, sous la responsabilité de notre regretté camarade Jacques Piot et sur l'insistance de notre autre regretté camarade Oswald Calvetti.

Je garde de ces quatorze années un excellent souvenir de contacts, de débats et je tiens à remercier tous les membres du Conseil et en particulier les membres du bureau actuel, notre trésorier national Lionel, dit Yoyo pour les intimes, René Mahaud, notre secrétaire, Michel Burguière, le rédacteur de notre journal Ensemble avec qui nous avons l'occasion de nous retrouver annuellement pour notre journée inter-régionale, Haute-Vienne, Dordogne et Charente. Je garde en souvenir l'intensité de ces journées interrégionales et de la fraternité, la convivialité qui s'en dégagent, je ne peux que souhaiter leur extension pour les autres Ufr.

La tenue de nos congrès

En ce qui concerne la richesse des débats de nos congrès, celui de

2013 en est un exemple frappant, la tolérance qui s'exprimait, le franc-parler, la richesse des interventions ont marqué ma dernière année de militant. Organisation remarquable qui permet une bonne ambiance entre congressistes, mais aussi la présence des conjoints accompagnants (facile quand on est retraité). Cela dit, aujourd'hui, il y a des choses moins réjouissantes et c'est à mes (nos) successeurs qu'il revient de faire vivre notre mouvement syndical Cgt, ancré plus que jamais dans la lutte des classes.

Illustré aujourd'hui par la manœuvre dont la lutte en Bretagne est présentée par les médias. Les Bonnets rouges du patronat occupent le devant de l'écran, alors que les salariés victimes des plans sociaux sont ignorés. Les gouvernants prêtent toute leur attention aux patrons, reléguant dans l'oubli les salariés. Je resterai toujours fidèle à mes convictions et j'invite tous ceux autour de moi à les partager, à lutter contre la résignation, nous sommes tous coresponsables de ce qui nous arrive, mais pas au même niveau, un comportement citoyen est plus nécessaire que jamais ; par le choix que nous exprimons, nous contribuons à la solution — pour la santé, l'éducation, les conditions de travail, etc.

Les lois sur les quarante-trois années de cotisations proposées par le gouvernement socialiste ne font qu'aggraver les dispositions prises par Fillon sous Sarkozy. La ponction envisagée sur nos pensions à la hauteur de 0,3, % est-elle ce changement attendu, ou est-elle la trahison qui mérite d'être dénoncée et condamnée ? La tâche est énorme, mais si le mouvement syndical s'y attelle, alors les choses peuvent changer.

Et même si nous ne sommes pas écoutés, ce n'est pas une raison pour se taire.

Voilà ces quelques réflexions soumises à votre lecture.

Salut fraternel camarades ...

... sans oublier l'apéro. A.la-A.la-A.la. À la santé du confrère...

Ce n'est pas le travail qui coûte cher mais la rémunération du capital



Contrairement à ce que prône le patronat, ce ne sont ni le coût du travail ni la rigidité du marché du travail qui plombent la compétitivité des entreprises.

Ce sont les salariés par leur travail qui créent les richesses. L'enjeu porte donc sur la répartition des richesses entre le capital et le travail :

- ◆ Ce qui va aux salariés : le salaire, y compris les cotisations sociales (part salarié et employeur).
- ◆ Le reste étant réparti entre les impôts des entreprises, les investissements et les dividendes aux actionnaires.

Part des salaires dans la Valeur ajoutée

1983->1989 : -10%

Part des dividendes dans la valeur ajoutée

1985->2011 : de 5% à 25%

Aujourd'hui, la part des salaires dans les richesses créées est plus faible qu'à la sortie de la guerre.

Alors que la rentabilité financière des entreprises est en hausse, le chômage explose et le pouvoir d'achat baisse freinant ainsi la relance économique.

Diviser par deux les dividendes libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, créerait de l'emploi, permettrait de financer la protection sociale et de diminuer le déficit de l'état.

IX^e Congrès U

Par Jean-Pierre B

Se retrouver au même endroit, trois ans plus tard, et constater que rien n'a changé, ni les arbres, ni les murs, ni la campagne, ni la volonté des délégués, d'en découdre avec un pouvoir qui trahit ses engagements sous la pression d'un patronat qui lui non plus n'a pas changé.

Mardi 24 septembre

Président Georges Congi

Représentant l'Ucr : Michel Vareille

C'est à notre camarade Georges qu'incomba la tâche de présider la première journée des travaux du congrès.

Comme à son habitude et sans attendre, il en profita pour nous lire l'intervention qu'il avait préparée et qui lui tenait à cœur, dans laquelle en substance il abordait la politique conduite par le président François Hollande et par son Premier ministre Jean Marc HayraultS.

« Bonnet blanc, et blanc bonnet » nous dit-il, nous subissons un traitement des affaires identique à ce qu'aurait fait Sarkozy. Le poids de la finance et les orientations de la politique européenne pèsent lourdement sur les classes laborieuses pour que le plus grand profit du capital.

Pas de relance économique par la consommation, augmentation de la TVA et mise en place d'un arsenal fiscal défavorable aux salariés.

L'année 2020 verra la fin du « Papy boom » et les départs à la retraite, donc les pensions à verser, vont peser beaucoup moins dans les dépenses liées à la protection sociale. Qu'on se le dise !

Hommage aux camarades disparus pendant la mandature

Après la mise en place des commissions et de leurs rapporteurs, un hommage aux disparus fut rendu et pendant la minute de silence et de recueillement, un diaporama nous montrant ceux qui n'étaient plus fut projeté sur l'écran géant installé dans la salle du congrès pour en suivre les travaux.

Moment d'émotion

Christian ANTONY - Jean-Marie BOSCHER - Victor GACON - Oswald CALVETTI - Claude DÉSOBRY - Jean GAY (Fondateur de l'Ufr et premier Secrétaire général) - **Robert LEROUX - Roger SAVRY - Bernard PASQUIER.** *Ils nous ont quittés, mais resteront à jamais dans nos cœurs et nos souvenirs.*

Rapport d'activité, présenté par Michel Burguière

Michel s'est interrogé sur la façon de présenter ce rapport, car nous disait-il, hormis les réunions du Conseil national, les réunions du bureau et du secrétariat de l'Ufr-Filpac, l'activité se

situe sur le terrain, dans les régions qu'animent les membres élus du CN.

« Or, nous avons peu de retours, d'informations sur vos activités et pour ce qui nous concerne, à part vous renseigner sur les problèmes d'organisation de notre Ufr, il n'y a, en fait, que vous, les délégués de ce congrès, qui puissiez nous en parler.

Il serait souhaitable pour l'avenir que nous remédiions à ce manque par une relation plus étroite entre la direction de l'Ufr et les régions, syndicats et sections qu'elle représente.

C'est une tâche sur laquelle le prochain CN devra se pencher.

Notre journal Ensemble peut être un des moyens et je suggère que vous soyez très nombreux à nous envoyer des petits articles sur la vie de vos syndicats et des sections syndicales, qui trouveraient toute leur place dans une rubrique qui leur serait consacrée. »

Après ce préambule, Michel aborda des points de politique économique et sociale, sans alourdir son intervention, car voulant laisser plus de place au débat entre les congressistes.

La délinquance de la vie poli-

re CHIOTTO

tique et ses scandales, la dégradation des rapports sociaux et la destruction des systèmes solidaires de prévoyance furent proposés à la réflexion et au débat, ainsi que la continuité syndicale, le manque d'information quant au ressenti que peuvent avoir les camarades retraités adhérents de notre Ufr sur notre journal *Ensemble*. **Quel avenir pour cette publication ?**

Le débat

La brièveté du rapport d'introduction fut appréciée par les délégués.

Dans le débat qui s'instaura, ont été abordés les points suivants :

Divisions syndicales : rapport des forces dégradé, en notre défaveur.

Le besoin ressenti d'une **grande mobilisation** pour redonner l'envie de lutter à ceux qui doutent et perdent espoir.

Le besoin de structures mieux adaptées, avec une mise en commun pragmatique de l'organisation des luttes, des analyses syndicales, en mêlant le territoire et le professionnel, Ufr et Ufr pour une meilleure appréhension des problèmes posés par les contraintes patronales et la politique gouvernementale que l'on veut imposer aux salariés.

Les syndicats et sections de retraités fonctionnent, dès lors que des animateurs les prennent en charge, mais force est de constater une érosion des effectifs. **La continuité syndicale ne**

s'opère pas ou très peu et s'accompagne par un **affaiblissement du potentiel syndical dans nos entreprises.**

Constatations : **l'émergence de petites bases syndicales de 3 à 5 personnes,** due au manque de continuité, qui souvent se retrouvent dans la nature et qu'il faudrait accueillir dans des **structures syndicales multi-professionnelles.**

La soumission du pouvoir aux puissances financières et la mise en place d'une politique antisociale avec cette contre-réforme des retraites (une de plus) et une fiscalité inique, frappant les salariés et épargnant le capital.

Le gel des pensions organisé par le report à octobre 2014 de la revalorisation indiciaire.

La droite et l'extrême-droite qui se contentent de marquer des points dans les sondages avec un Front national qui exerce une pression très forte sur la droite traditionnelle.

Michel Vareille représentant de l'Ucr, présent pendant deux jours pour suivre nos travaux, est intervenu sur la continuité syndicale et nous a présenté le module de formation à la retraite que l'Ucr propose aux salariés encore en activité car, déclare-t-il, les camarades ne passent pas facilement du statut d'actif syndiqué à celui de retraité syndiqué.

Il est nécessaire de faire remonter le niveau de conscience politique des salariés en général et, en particulier pour ce qui nous concerne, celui des retraités futurs et anciens.

Il manque une première « victoire » pour que la prise de conscience influe

véritablement sur un renforcement de notre rapport de forces.

Michel Vareille est revenu sur les modifications fiscales présentées par le gouvernement et qui vont faire devenir imposables des salariés qui ne l'étaient pas. Ne revenant pas sur le côté inique de ces dispositions, il rappelle cependant qu'être imposable déclenche tout un processus de taxations auquel le nouvel imposable n'était pas soumis : télévision, impôts locaux, ... etc.

Rapport financier présenté par Lionel Duquenne

Toujours aussi impérial dans son maniement des chiffres, des courbes, des tableaux et autres instruments qu'on utilise en comptabilité, Lionel, le "Lucky Luke" de la multiplication nous a présenté l'état des finances de l'Ufr-Filpac. Ces comptes avaient été publiés dans la dernière parution du journal *Ensemble* et **Christian François** président de la commission de contrôle financier, dans l'intervention qu'il fit après celle de Lionel, les a validés au nom de ladite commission.

Marc Peyrade (secrétaire général de la Filpac)

Marc aborde rapidement la situation actuelle, il fallait chasser l'autre, dit-il, Hollande l'a remplacé pour faire la même chose.

L'austérité, l'aliénation de la politique intérieure française à celle de Bruxelles, le désenchantement des

► citoyens font qu'une **fracture sociale** entre la « gauche » au pouvoir et les classes laborieuses s'est développée, génératrice de démobilité, voire de désyndicalisation.

Des inégalités qui ne cessent de croître, mais qui, espérons-le, finiront par devenir le moteur de notre syndicalisme pour que cesse cette situation.

Il nous faut faire preuve de détermination, prôner haut et fort notre volonté de résistance, en un mot : **Oser revendiquer.**

Il faut, dira-t-il encore, éviter le **décrochage** d'avec ceux qui en ont le plus besoin.

Il nous faudra aussi réussir une **grande mobilisation** qui elle seule, pourra redonner confiance.

Il faut également **rassembler** les éléments épars du syndicalisme dans la pratique d'un fédéralisme et mettre cette organisation au service du syndicalisme de transformation sociale.

La place de l'Ufr, son positionnement dans la Filpac font partie des sujets qu'il nous faudra bien aborder, et que j'aborderai au prochain congrès de l'Ufict-Lc dans une quinzaine de jours. Dans cet esprit, un **contrat d'organisation** doit-être établi alors pour définir clairement le rôle et la tâche de chacun.

Il passe ensuite la parole aux congressistes dont certains réagissent vivement à propos du positionnement

de l'Ufr dans la Filpac. La proposition d'une journée de réunion pour examiner cette question, avec un actif et un retraité par organisation syndicale présente a semble-t-il déminé le terrain. À suivre...

Daniel Muller
(CFN FILPAC)

Très brièvement, il aborde les interventions qu'il a faites, au nom de l'Ufr, dans les réunions du Cfn de la Filpac.

Il est intervenu sur le rôle du retraité, celui qu'on lui donne, ou celui qu'il a.

Qu'est-ce qu'un retraité, a-t-il demandé, à quoi sert-il ? Quelle est sa place et que vaut-il ? **Une demi-voix ou une entière ?**

Problème des organisations syndicales où les retraités sont plus nombreux que les syndiqués en activité, et des camarades se sont demandé si les structures syndicales correspondent encore à la situation présente, et si l'Ufr avait une raison d'être, sous sa forme actuelle.

Il nous a ensuite informé sur la tenue d'un comité général de la Filpac du 6 au 8 novembre à Cognac, (*Attention l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération*)

Il nous a ensuite entretenus des travaux du 50^e Congrès Cgt.

Il nous trace rapidement les grandes lignes de ce qui fut dit et débattu, invitant à se rendre sur le site de la Cgt pour en savoir davantage.

Il a évoqué les attaques à l'encontre

de la **liberté d'expression, la répression syndicale** qui fait un retour en force, comme aux grands moments où le patronat sévissait avec la création des « listes noires »

Des réflexions sur la politique financière de la Cgt sont venues s'immiscer dans le débat, et l'adaptation du système cogétise a été demandée, pour plus de fiabilité et pour qu'il apporte une aide aux organisations syndicales utilisatrices.

L'ANI et le syndicalisme rassemblé

Les congressistes refusent l'ANI et demandent qu'on le fasse savoir avec plus de force et qu'on le combatte vraiment, partout où cela est possible.

Quant au syndicalisme rassemblé, même si seul un regroupement des forces peut nous permettre de résister à la malveillance sociale, grincements de dents chez les congressistes, difficile à admettre, même si cela est nécessaire pour faire pencher le rapport des forces en notre faveur.

Très peu d'interventions et de débats sur le pouvoir d'achat.

À la question du mandatement des retraités : 1 homme égale 1 voix et non une demi-voix, un accueil favorable chez les congressistes, à défaut de réponse, les instances ont botté en touche en déplaçant dans le temps le traitement de cette demande.

Il faut remarquer une timide intervention de l'Ucr et un décalage entre les instances confédérales et la base syndicale.

Mercredi 25 septembre

Présidents : Richard Mermet (matin)
Georges Dour (après-midi)

Michel Gond (*venu en voisin*), ancien responsable secteur juridique à la Confédération, ancien membre du Conseil national de la FFTL, adhérent à la Surl.

Rapport d'orientation présenté par Jack Dhordain

Jack nous situe les axes revendicatifs souhaitables, que le congrès devra adopter ou repousser, sur fond de contexte économique et social dans lequel nous vivons actuellement.

Un état de la dégradation des relations sociales, du pouvoir d'achat des retraités et des chômeurs.

La situation des **femmes retraitées** qui subissent de plein fouet les mesures d'austérité.

Il évoque une **fiscalité inique** qui frappe les familles et qui racle les fonds

de tiroirs en rendant imposables des ménages aux faibles ressources, pendant que le capital est épargné au nom d'une « compétitivité » qui ne crée pas d'emplois.

Il faut veiller impérativement sur notre Sécurité sociale à laquelle le patronat ayant collaboré avec l'État nazi pendant la Seconde Guerre mondiale n'avait pu s'opposer et qui se situe depuis lors dans le collimateur des différents pouvoirs, fussent-ils politiques ou financiers.

De trous en bidouillages, de déficits en triturations, tout est fait pour essayer d'affaiblir les recettes et privatiser tant

que faire se peut, pour les énormes profits des compagnies d'assurances, qui sans aucune vergogne, osent s'intituler « mutuelles », pour mieux tromper l'opinion.

Le patronat ne veut plus financer la protection sociale

Le patronat ne veut plus financer la protection sociale, santé, accidents, chômage.

D'exonérations en exonérations faites au patronat par les pouvoirs politiques successifs, par l'aggravation du chômage, les caisses ne se remplissent plus, et tout est fait pour que cela continue. C'est l'objectif non avoué des tenants du capital.

Le **contenu revendicatif** du rapport porte donc sur le refus d'une telle politique, sur l'opposition à toute transformation d'un système solidaire auquel les Français sont très attachés. Sont énoncées ensuite les mesures

Union locale et Union départementale de Romorantin (41)

Deux représentants de la Cgt locale sont venus saluer les congressistes et participer à nos travaux. Dans leurs interventions, les camarades nous ont fait part des difficultés rencontrées dans leur secteur, tant sur l'emploi, le chômage, le patronat local, mais aussi sur l'engagement syndical des salariés du cru. Si, nous disent-ils, **les retraités syndiqués n'étaient pas présents**, nous aurions toutes les peines pour fonctionner et organiser les ripostes quand elles sont nécessaires.

œuvre par le groupe LOURMEL, aidé dans cette entreprise par les autres organisations syndicales qui ne supportaient plus le rayonnement des bénévoles de la Cgt dans cet organisme.

Les attaques ne sont pas nouvelles, mais elles s'accroissent et s'intensifient et si rien n'est fait, ce sera la fin d'une expérience inédite où, des syndicalistes participaient à la gestion du fonds social d'une caisse de retraite.

Une motion préparée par le congrès.

Lionel Duquenne
La crise, l'inflation

Les effets, les conséquences, les perspectives, et les risques sur les peuples dans les années à venir. (*Quelques extraits.*)

Un retraité, c'est quoi ?

qui permettent de pérenniser un système que l'on déclare moribond, comme **l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales aux revenus financiers des entreprises, en luttant contre les bas salaires, SMIC à 1700 euros, en soumettant, primes et autres revenus à cotisations sociales...**

Les propositions de la CGT pour une véritable réforme des retraites sont présentées aux congressistes.

La solidarité entre retraités est évoquée, mais aussi entre **les salariés en activité et les retraités**.

Enfin, la question que Jack pose, comme Daniel Muller : **Être retraité, c'est quoi ?**

Un retraité n'est plus dans la production, certes, mais en revanche, il pallie les manquements de notre société : garde des enfants, aides matérielles et financières aux enfants et petits-enfants frappés par le chômage, la maladie, tout ce que l'État n'assume plus, au motif de réduire la dette publique (contractée par les banques), en réduisant les dépenses sur ce qui constitue tout l'essentiel du devoir républicain au nom duquel ses responsables se sont fait élire, mais qu'ils n'assument plus.

Le monde associatif qui donne une âme aux villes, dans lesquelles les retraités participent bénévolement, que ces associations soient caritatives, politiques, ludiques, religieuses ou laïques. Sans ces bénévoles disponibles, beaucoup d'actions nécessaires à l'épanouissement du citoyen sur son lieu de vie n'existeraient pas.

Un retraité vaut-il une demi-part ?

Yann Volant
(Institut Cgt d'histoire sociale du livre parisien)

Yann nous a fait partager un court instant le travail qu'avec d'autres il effectue comme rat de bibliothèque à la recherche du passé pour améliorer l'avenir d'une classe ouvrière continuellement attaquée par la classe dirigeante. Non, non, la lutte des classes n'est pas morte, elle n'a jamais cessé, mais pour mieux la mener, faisons croire qu'elle n'existe plus. La plongée dans notre passé nous conforte dans l'idée que jamais nous ne devons baisser les bras, notre intérêt est contraire à l'égoïsme et à la gloutonnerie du patronat qui ne nous laisse que ce que l'on obtient de haute lutte. La lecture des écrits que nous ont légués nos anciens le démontre à chaque feuillet. Ils ont lutté et obtenu, rien ne s'est fait tout seul, mais cela s'est fait.

Le déménagement des archives du Syndicat du Livre parisien vers celles des archives de la ville de Paris a demandé beaucoup de travail, mais les archivistes réceptionnaires après tris et classements ont découvert la richesse du contenu et en redemandent, car il en reste encore.

Une réception-exposition sera organisée par les archives de Paris en utilisant les archives des ouvriers du Livre parisien.

Michel Tèche
de l'ANDFS

Michel intervient sur le processus d'éradication de l'ANDSF mise en

La crise est à venir

«... Une dette qui gonfle chaque jour, et qui atteint maintenant 2000 milliards d'euros.»

Augmentation massive de la masse monétaire mondiale très supérieure aux contreparties possibles dans la production.

Les différents rapports projettent la situation d'économie politique actuelle à l'horizon : 2040, sans connaître aujourd'hui le taux de croissance d'une année sur l'autre.

La crise va perdurer jusqu'en 2040. Afin de maintenir le système responsable de cette crise, si rien ne change, un scénario possible se dessine à l'horizon **"l'inflation"** ».

Pour ceux qui aiment les chiffres, les prêts bancaires du monde s'élèvent à **84-tera (T), soit 84 000 000 000 000 000 (quatre-vingt-quatre millions de milliards de dollars)** représentant **18 fois** le total des fonds propres des institutions financières, au lieu des 15 fois autorisées (par les accords de Bâle II). Un différentiel de quatorze millions de milliards de dollars, représentant 16,66 %, pourrait être le taux de l'inflation globale mondiale pour remettre à flot les compteurs des accords de Bâle II.

À terme, les énormes masses financières et monétaires injectées dans l'économie par l'utilisation à grande vitesse de la planche à billets ne peuvent que conduire à une augmentation massive de la masse monétaire mondiale très supérieure aux contreparties possibles dans la production. ▽



Jeudi 26 septembre

Président : Robert Pascaud

Ont participé aux débats : Régis Barboux et Miguel Fernandez (UL de Romorentain)

► **L'inflation** pourrait être souhaitée : Des bruits circulent parmi certains économistes : l'inflation pourrait être souhaitée pour éliminer les dettes accumulées par les ménages et les États, que nul ne saurait apurer autrement. Les vainqueurs seront alors ceux qui auront su s'endetter à taux fixe (c'est-à-dire les plus riches). Les perdants seront ceux qui ne se seront pas endettés ou qui se seront endettés à taux variables (les plus pauvres)...

Débat

Rien que le silence des congressistes, tétanisés par les prédictions cha-leureuses du camarade Lionel. Michel Burguière reparle du journal *Ensemble* :

Comment est appréciée la publication chez nos camarades lecteurs ?

Il nous explique comment il obtient une réduction du coût en réalisant lui-même, maquette et mise en page électronique, pour fournir un fichier exploitable par l'imprimeur. Restent à la charge de l'Ufr les coûts de papier, d'impression et de routage. Quelques problèmes avec adresses mal libellées (changements, déménagements ou erreurs d'adressage).

À nouveau, il lance un appel aux animateurs des syndicats ou des sections de retraités, en leur demandant de lui envoyer des comptes rendus de leurs activités, plutôt que des comptes rendus d'agapes de fin d'AG, pour les inclure dans la publication.

Viennent à la tribune les rapporteurs

des commissions.

Statuts

Rapporteur : Jean Berger (Limoges)

La cotisation syndicale à hauteur de 1% a fait débat, et un amendement a remplacé la formulation initiale.

L'incitation à l'appartenance à LSR a également été modulée.

Mandats

Rapporteur : Yann Volant (Surl)

70 militants participent au congrès dont 50 mandats.

Moyenne d'âge : 70 ans et un mois.

Le doyen du congrès, est René Dewaele de la Surl, il a 86 ans.

15 sections n'ont pas jugé utile de justifier leur absence.

Le benjamin est Jean-Luc Valegeas de Bordeaux. Il est âgé de 60 ans et 13 jours.

Six zones distinctes sont représentées.

Les sections de plus de 20 adhérents, sont porteuses de 23099 voix.

Les sections qui ont moins de 20 adhérents sont porteuses de 2493 voix. Ce qui fait un total de 25592 voix ; les votes se feront sur cette base.

49 camarades sont candidats au Conseil national dont 3 femmes.

- 6 sont de nouveaux candidats.

- 10 sont âgés de moins de 65 ans.

Tous les camarades présentés au Conseil national et à la commission de contrôle financier sont élus (p. 9)

Après son élection, le Conseil s'est réuni pour procéder à la mise en place du

bureau et du secrétariat de l'UFR. (Pendant que le reste des congressistes sirotaient quelques rafraîchissements.)

La commission de contrôle financier s'est également réunie et a désigné le camarade **Christian François** comme président.

Le salut aux partants

Rapporteur : Lionel Duquenne

Georges CONGI - Georges DOUR - Claude LELOUP - Richard MERMET - Robert PASCAUD et Roland VICO

Ces camarades quittent leurs responsabilités au sein de l'Ufr, mais continuent d'animer dans leurs régions le mouvement syndical.

Quelques mots pour remercier les camarades de leur action syndicale, politique et humaine, qui a commencé, pour certains, dans la période plus que troublée de la Seconde Guerre mondiale et où tout engagement contraire aux intérêts de l'occupant pouvait coûter très cher à ceux qui contrevenaient.

Remerciements pour les tâches accomplies dans l'action syndicale et pour avoir su préserver la dignité de la classe ouvrière dans les moments les plus troubles de notre passé et pour avoir défendu les principes solidaires qui seuls permettent à un État de s'appeler Nation.

Deux camarades sortants n'étaient pas présents sinon, ils auraient eu l'honneur et la tâche, comme tous les autres, de présider une des séances

de travail du congrès.
Une médaille fut offerte aux présents au nom de l'Ufr.

L'Internationale et la Marseillaise clôturèrent les travaux du 9^e Congrès.

Le congrès se terminait, et si les débats furent quelquefois « vifs », ils furent toujours courtois, respectueux et la bonne humeur avait toujours fini par l'emporter. Il était à présent temps de se préparer pour la soirée festive clôturant ce 9^e congrès et d'aller goûter au pinot que Robert PASCAUD nous offrait, comme à son habitude.

Deux générations

Deux, ils étaient deux de la même famille les Blain : Jacques le père et Alain le fils.

Tous les deux délégués, venus d'Angoulême.

Qui a dit que l'abus du syndicalisme était dangereux ? ● J.P.G.

INCIDENT...

Dans son intervention sur la « crise », Lionel DUQUENNE a irrité, que dis-je, outragé quelques camarades, notamment, ceux des régions de Bretagne et de Normandie, car à propos d'actions boursières volatiles et dangereuses pour leur détenteur, il a déclaré, je cite : « qu'elles ne valaient pas un coup de cidre ».

Cette attaque caractérisée de leur boisson régionale a été condamnée avec force dans une motion présentée et lue à la tribune le lendemain. Affaire à suivre avec le plus grand intérêt.

Heureusement qu'il n'a pas dit ensuite que c'était de la « petite bière », sinon les délégués du Nord se seraient associés à la fronde.

Mon premier congrès chez les vieux

Par Jean-Luc VALEGEAS (Bordeaux)

Et voilà, ça y est, j'y suis ! Voilà à peine trois mois que je suis retraité et mon camarade Lucien Lorreyte a réussi à m'embarquer dans le congrès de l'Ufr Filpac-Cgt.

Me voilà installé juste à côté du plus ancien. Ah ! le beau tableau : le plus « jeune » et le plus ancien côte à côte, un vrai symbole.

Je suis un peu désorienté par les premiers débats. J'ai encore en tête les problèmes des actifs, les PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) et PDV (plan de départ Volontaire) en cours dans la presse alors qu'autour de moi le débat porte sur les délégations départementales du Fonds social, sur la représentativité des retraités au sein de la Cgt (au passage, avec mes plus de 100 kg, je ne vois pas pourquoi je ne compterais que pour un demi...), mais aussi sur le fait de savoir s'il y a une pharmacie ou, si un médecin ne sera pas trop loin du lieu de vie du retraité...

De toute évidence, les préoccupations ne sont pas les mêmes que celles que j'avais il y a peu de temps encore.

Et là je me dis que c'est tout de même réjouissant de voir que tous ces anciens ont une belle vitalité et une belle combativité. Comme disait Fred Astaire : « **La vieillesse, c'est comme le reste, pour la réussir il faut commencer jeune.** ».

Eh oui, me voilà bombardé vieux. D'aucuns diront qu'il

ne faut pas dire vieux, mais plutôt ancien, personne âgée ou autre connerie. Moi j'aime bien le mot vieux, il est plein de douceur et de tendresse, il est plein d'amour aussi, et ici, à ce congrès, il est rempli de solidarité. Car nous le savons bien, au moment où notre beau pays se laisse doucement glisser sur la pente enivrante de l'individualisme et de l'égoïsme prônés par les sirènes du capitalisme, oui nous le savons bien que la solidarité et elle seule permet de s'en sortir.

Nous, les vieux, ne devons pas nous laisser entraîner dans cet égoïsme ambiant. Il faut que nos voix soient porteuses d'espoir et qu'elles soient entendues. Mais ce mot vieux est dévalorisé et on nous nomme seniors pour mieux nous tromper et mieux nous instrumentaliser tant au niveau publicitaire que politique.

Il faut que les vieux, instruits par soixante ans et plus d'expérience, se conduisent en guides, soient solidaires et soutiennent les actifs.

Un philosophe contemporain a dit en substance que les vieux, s'ils veulent être écoutés, n'ont qu'à se faire entendre. Oui, nous avons toutes les cartes en main. Il faut simplement en prendre conscience.

Compte tenu de la conjoncture actuelle, de l'exclusion que certains retraités connaissent, il faut absolument renforcer nos rangs pour peser davantage sur les orientations futures de la politique des retraites dans notre pays, mais également revendiquer toute notre place dans une société plus humaine où l'aspiration légitime de chacun au bien-être et au progrès social soit prise en compte **QUEL QUE SOIT SON ÂGE !**

Comme vous pouvez le constater, je suis devenu un retraité à part entière, d'ailleurs je mange et je bois presque autant qu'eux, et oui à table ils ne plaisantent pas. Bon, il est vrai tout de même que ça manque un peu d'entrain à partir de 21 heures, ce qui me change forcément des soirées festives de ma chère Antrapresse (Association nationale des travailleurs de la presse).

Donc me voilà installé dans ma nouvelle vie de retraité avec les mêmes préoccupations que toutes ces têtes chenuées... Ou presque ! ■ J-C.V.

Intervention

de Georges Congi

Il y a trois ans, jour pour jour, nous étions réunis dans cette salle afin d'analyser les méfaits du Président Sarkozy et de son collaborateur Fillon. Depuis notre VIII^e congrès, nous avons vécu les dix-huit derniers mois du quinquennat Sarkozy et les dix-huit premiers mois du quinquennat Hollande.

On peut dire que c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

Avant son départ, Sarko nous a laissé quelques gâteries. Deux lois ont été votées en catimini.

Gel des barèmes de l'impôt

Les tranches n'ayant pas été réévaluées du montant de l'inflation, le contribuable a vu ses impôts augmenter.

Le retraité dont l'épouse n'a jamais travaillé percevait une prime de 50 euros par mois : au lieu d'être réévaluée, elle est supprimée. Ceux qui la touchaient la conservent.

Il a fait de l'île de Mayotte un département français, ce qui coûte très cher à l'État. Depuis, dans les îles alentour, les femmes enceintes se débrouillent pour accoucher à Mayotte afin que leur enfant soit Français et aient les mêmes avantages qu'en métropole.

Hollande, comme Sarkozy, nous a promis monts et merveilles. Une fois élu, ce n'est pas la même chanson.

Le Président élu s'aperçoit que nul n'est prophète en son pays, dès qu'il fait un "pet" de travers, M. Barroso, le serviteur de la finance mondiale, le remet vite dans le droit chemin en lui expliquant que, avant de faire une loi, il faut demander l'aval de Bruxelles.

Il l'a appris à ses dépens, lui qui prétendait faire remanier le traité européen et faire plier Mme. Merkel.

Nul doute que les électeurs qui ont voté pour le « changement c'est maintenant » se trouvent spoliés car, non seulement le Président n'a pas tenu ses promesses, ne revenant sur aucune des lois qui ont fait que Sarkozy a détruit en un quinquennat les acquis sociaux que la classe ouvrière a gagnés par de grandes grèves comme celles de 1936, 1945,

1968 et 1995, mais de plus il avalise la politique de la droite, pire, il continue la voie tracée par

Sarkozy. Le chômage continue de sévir, nous en sommes à 3,3 millions de chômeurs indemnisés, près de 2 millions non indemnisés, et 8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté.

Pour faire baisser le chiffre du chômage, nos gouvernants feront-ils comme nos voisins Anglais, où 1 million de travailleurs sont embauchés en CDI, avec un contrat à zéro heure. En clair, la personne embauchée doit attendre que son employeur lui téléphone pour lui annoncer le nombre d'heures de travail qui sont à sa disposition.

En maintenant la suppression de la demi-part aux veuves et au veuf, le gel des barèmes de l'imposition, des milliers de femmes et de ménages qui étaient non imposables le sont aujourd'hui. Pertes : cotisations sociales 8,10%, suppression de l'exonération des taxes foncières et mobilières pour les plus de soixante-quinze ans, sans compter la gratuité des transports en commun dans certaines communes. En tout, cela fait 20% de perte.

En 2013, Ayrault nous a dit « pour ramener le déficit public à 3%, nous avons besoin de trouver 30 milliards d'euros. 10 seront prélevés sur les entreprises, l'État fera 10 milliards d'économie et 10 milliards seront payés par les ménages ». Le Premier ministre a osé nous dire que 90% des Français qui sont imposables sur le revenu seront épargnés. Cela s'appelle un mensonge d'État (aux États Unis, un homme politique qui ment au peuple est contraint de démissionner). Non seulement c'est faux, mais des milliers de personnes qui étaient non imposables du temps de la droite le deviennent avec un gouvernement de gauche.

Nous attendions d'un gouvernement de gauche qu'il nous donne du pouvoir d'achat en augmentant les salaires et les pensions afin de relancer l'économie. Au lieu de cela, il nous matraque d'impôts nouveaux.

En 2013, les ménages ont dû payer 10 milliards d'impôts nouveaux. En 2014, c'est près de 13 milliards qu'ils devront payer.

Niches fiscales

Au lieu de permettre aux retraités de défalquer de leurs impôts les cotisations aux mutuelles, ce sont les actifs qui devront les déclarer au fisc. Les parents qui ont des enfants scolarisés se voyaient défalquer de leurs impôts 186 euros pour un étudiant, 163 pour un lycéen et 63 pour un collégien. En 2014, ils perdront cet avantage.

Impôts

Au 1^{er} janvier 2014, la TVA sociale sera mise en place. La TVA passera de 19,60% à 20%, celle à 7% passera à 10%, celle à 5,5% passera à 5% sur les produits alimentaires.

Depuis 1993, les retraités sont dans l'œil du cyclone de la droite revancharde.

En 1993, Balladur n'y était pas allé avec le dos de la cuillère : allongement de la durée de cotisation, portée à quarante ans au lieu de trente-sept et demi. Calcul de la pension sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix meilleures. Nous pouvons dire qu'à l'époque, les syndicats se sont montrés timides pour contrer le Premier ministre.

En 1999, Jospin, pour pérenniser le système par répartition, crée un fonds de réserve des retraites. Le but était de porter ce fonds à 150 milliards de francs, soit 22,5 milliards d'euros en 2020. En 2002, le gouvernement de Jean Raffarin n'a plus voulu continuer d'alimenter ce fonds. Mieux : l'argent versé a servi à boucher des trous.

En 2003 et 2010, Fillon prolonge la durée de cotisation à quarante-deux années cotisées et non plus validées. Départ à soixante-deux ans.

En 2013 c'est le gouvernement Ayrault, sur injonction de Bruxelles, qui réajuste le système des retraites.

Financement pour assurer l'équilibre jusqu'en 2020

Hausse des cotisations vieillesse : 0,15 point pour les actifs et les employeurs en 2014, puis 0,05 par an jusqu'en 2017.

Les majorations de 10% des pensions pour les retraités ayant élevé 3 enfants, ou plus, étaient exonérées d'impôts sur le revenu, elles le seront plus en 2014. La revalorisation en fonction de l'inflation effectuée au 1^{er} avril, interviendra le

1^{er} octobre. L'ensemble de ces mesures rapportera 7,3 milliards en 2020.

Financement pour assurer l'équilibre entre 2020 et 2040

L'allongement de la durée de cotisation passera à quarante-trois ans en 2035.

Apprentis : ils pourront *valider*, et non pas cotiser, leurs trimestres d'apprentissage. Encore faut-il former des apprentis.

Depuis cette année, les retraités perdent 0,15% de leurs pensions, en 2014 ce sera 0,30%.

On nous dit qu'il y a un salarié et demi pour un retraité. Il est vrai que le papy boom a accéléré les départs, mais personne ne dit que, d'ici à 2020-2025, il y aura une décélération, donc moins de départs, et deux actifs pour un retraité. Hausse de 0,15% pour les actifs et 0,15% pour le patronat : la différence c'est que les actifs n'auront rien en échange, alors que les patrons vont se voir octroyer une baisse de 20 milliards

d'euros sur les charges familiales.

Une fois de plus, le gouvernement se couche devant Bruxelles et fait payer la note aux salariés du privé et aux retraités, sachant que la syndicalisation y est faible.

Il n'ose pas s'attaquer aux régimes spéciaux et à la fonction publique, il doit se souvenir des grèves de 1995, qui ont vu la chute de Juppé.

Retraite complémentaire

Un mauvais accord a été signé par trois syndicats minoritaires. À compter du 1^{er} octobre, la pension ne nous sera plus versée par trimestre mais par mois. La pension nous étant versée en avance, lors du décès du pensionné, la veuve ou le veuf se voyait, souvent, octroyer le trimestre entier, maintenant ce sera un mois.

Ne pouvant plus se payer une mutuelle, 30% de la population ne se soignent plus correctement, parmi eux deux étudiants sur cinq (de famille modeste).

Pour se faire mousser, Ayrault a augmenté

la prime de rentrée scolaire de 25%. D'après l'Insee cela représente, en moyenne, 75 euros par enfant. Coût : 375 millions d'euros. La prime était de 285 euros, elle passe à 360. Or le coût de la rentrée est fixé à moins de 200 euros, sans oublier que les parents touchent les allocations familiales.

À mon avis, il aurait été plus judicieux, avec cet argent, de permettre aux étudiants pauvres de se payer une mutuelle.

Les sociaux-démocrates ont montré de quel côté ils se trouvent : lors de l'Université d'été du Medef six ministres y ont assisté. Pour la Fête de « l'Huma », personne. Il serait temps que Hollande change de politique car la France va droit dans le mur. Quand on voit le désamour des Français pour le PS, l'UMP au bord de l'explosion, que le tribun Mélenchon, en tapant sans cesse sur le gouvernement, marginalise le vrai gaucher, ce n'est pas le lit, mais une chambre nuptiale qu'ils font à bleu Marine. ■

À l'heure des retrouvailles

Michel GOND (adhérent Surl)

Le 26 septembre dernier, répondant à l'invitation de la Filpac qui tenait son congrès à la Ferme de Courcimont, commune de Nouan-le-Fuzelier, je me suis rendu à cette rencontre avec le camarade Guy ROULEAU, ancien secrétaire du syndicat d'Orléans.

Dans cette Sologne giboyeuse, où douceur et art de vivre font bon ménage, nous avons profité de la nature pour y retrouver nombre d'anciens camarades, perdus de vue depuis des années.

En effet, ayant quitté mes responsabilités fédérales pour travailler en secteur confédéral Droit et Libertés en 1982, bien que cotisant toujours à la FFTL et ensuite à la FILPAC, il était souvent difficile de rencontrer les camarades de notre secteur d'activité.

Comment décrire la chaleur d'une telle journée, carrefour de trois axes complémentaires.

Le passé, qui est le souvenir des luttes que nous avons menées en commun, à l'heure où notre syndicat était le fer de lance d'un syndicalisme de raison.

Le présent, où se mêlent difficultés de tous ordres : recul du pouvoir d'achat, remise en cause de tous les acquis des luttes sur l'ensemble des terrains.

L'avenir, avec ses perspectives sombres où l'humain tend à disparaître au seul profit du pouvoir financier.

J'ai retrouvé dans cette journée la caractéristique de notre métier au travers des résolutions, par le pointillisme du métier de correcteur.

Venant de Perpignan, de Limoges, de Lyon, de Nancy, de Paris comment ne pas se souvenir de ces échanges fraternels, au travers de la volonté que nous avons de faire de notre Métier un métier d'excellence. Dans les revendications qui restent plus que jamais d'actualité, retraites, protection sociale, égalité des droits, vous avez tenu à réaffirmer ce sens inexorable que l'être humain reste le fondement d'une société en crise.

Plus que jamais, nous devons reprendre le bâton du compagnon pour faire nôtres les principes de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, de Laïcité.

La société a connu bien des évolutions : progrès techniques, médecine, droit à la vie, et pourtant nous ne pouvons dissimuler notre angoisse devant cette empoigne de forces.

Il m'a semblé au terme de cette journée passée en votre compagnie, lorsque se sont élevés ces chants patriotiques, que l'espérance était encore de mise.

À tous, amis d'hier et d'aujourd'hui, le A LA est encore un cri de ralliement.

Conseil national de l'Ufr élu au IX^e Congrès le 26 septembre 2013

ALBERT Jean-Pierre :	Condat - 24
AUSTRUY Jean-Claude :	Infocom - 75
AUSTRUY Jean-Claude :	Infocom - 75
BOIVIN Maurice :	Infocom - 75
BOUGIER Michel :	Rennes - 35
CAMELEYRE André :	Facture - 33
COQUELIN Roger :	Alençon - 61
DELMAS Guy :	Tartas - 40
HIRSCH Xavier :	Surl - 75
HITIER Serge :	La Couronne - 16
KOLAR Andrée :	Correcteurs - 75
LEBON Jean :	Surl - 75
LE BELLEC :	Infocom - 75
LEFEBVRE : René	Rouen - Le Havre - 76
LOPES Michel :	Surl - 75
MARQUÉ Jean-Pierre :	Pau - 64
RICHAUD Gérard :	Valréas - 84
RIVET Michel :	Bordeaux - 33
ROCHETEAU Monique :	Cnerp - 75
TÈCHE Michel :	Nancy - 54
TILLARD Antonia :	Metz - 57
VERLEYEN Robert :	Lille - 59
VOLANT Yann :	Surl - 75

Bureau et secrétariat

BURGUIÈRE Michel : (Secrétaire)	Surl - 75
DHORDAIN Jack : (Secrétaire)	Ugict - 59
DUQUENNE Lionel : (Trésorier)	Surl - 75
MULLER Daniel : (Secrétaire)	Mulhouse - 68
GHIOTTO Jean-Pierre :	Ugict - 75
LORREYTE Lucien :	Bordeaux - 33
LOUBÈRE Daniel :	Villandraut - 33
MAHAUD René :	Corbeil-Essonnes - 91
MARGRAS Bernard :	Toulouse - 31
URVOY Christian :	Rouen - Le Havre - 76

Commission de contrôle financier

BÉNICHOU Michel :	Infocom - 75
CARRÉ André :	Surl - 75
CRÉVY Jean-Louis :	Bordeaux - 33
FRANÇOIS Christian (Président) :	Bordeaux - 33
GAUDAS Michel :	Surl - 75

Les délégués réunis lors du 9^e Congrès de l'Ufr Filpac-Cgt les 24,25,26 septembre 2013 à Nouan-le-Fuzelier, ont débattu de la situation sociale, économique et politique à laquelle sont confrontés les retraités mais également les actifs, la population en général.

Ils se sont également posé la question : « Quelles réponses syndicales à apporter pour changer de cap et faire face à cette situation et rompre avec les politiques d'austérité » ?

Plus que jamais, les retraités se rendent compte que les problèmes économiques et sociaux ne s'arrêtent pas quand on part à la retraite.

Tout en s'inscrivant dans les revendications de la Cgt le débat a tourné autour d'une autre question : « À quoi sert le syndicalisme retraité, son efficacité et quelles structures ? ».

Les retraités de l'Ufr Filpac-Cgt font leur l'appel du 50^e Congrès de la Cgt et veulent s'impliquer pleinement dans la réflexion collective, à venir, en vue de la modification statutaire concernant le taux de cotisation et les règles de représentativité des syndiqués retraités.

Ils entendent renforcer la Cgt par plus de syndiqués retraités qui veulent compter un pour un.

Le congrès affirme son souhait que soit étendu à toutes les Ufr, Usr et à l'Ucr le principe : un syndiqué une voix.

La participation de Marc Peyrade, secrétaire général de la Filpac-Cgt, lors du congrès, a été l'occasion d'aborder la question de la continuité syndicale.

Les congressistes ont apprécié son invitation à participer à une réunion retraités actifs à parts égales en vue de créer les conditions d'un travail commun et de définir le rôle et la place des retraités dans les instances de la Fédération.

Les retraités, les actifs sont confrontés à un gouvernement qui, non content de porter des coups au pouvoir d'achat, d'infliger une régression sociétale aux citoyens, continue de détricoter les acquis mis en place par le Conseil national de la Résistance.

Les congressistes émettent le souhait que la Confédération se démarque clairement et résolument de la politique que mène ce gouvernement.

*Ils tiennent à réaffirmer que seul le travail est créateur de richesses, et ils font leur la déclaration du secrétaire général de la Cgt, Thierry Lepaon que **le travail n'est pas un coût mais une richesse.***

Les congressistes s'engagent à participer, dans la mesure de leurs moyens au développement de la communication intersections, en étroite collaboration avec la direction de l'Ufr, et ce en s'appuyant sur l'outil incontournable qu'est notre journal Ensemble.

Nouan-le-Fuzelier le 26 septembre 2013

Les participants au 9^e congrès de l'Ufr Filpac-Cgt qui s'est déroulé du 23 au 26 septembre 2013 ont été informés de la volonté de certains administrateurs patronaux, de la Cfdt, Fo, Cgc et Cftc de vouloir dissoudre l'ANDFS (Association nationale des délégations départementales du fonds social), agissant au sein du groupe Lourmel regroupant la CARPILIG retraite et la CARPILIG prévoyance.

Les congressistes condamnent avec fermeté cette volonté de vouloir dissoudre cette association regroupant 500 bénévoles dans 89 départements, qui pratiquent une action sociale de proximité pour tous les actifs et retraités de la profession en lien direct avec la commission nationale du fonds social du groupe Lourmel.

Ils dénoncent le processus antidémocratique qui vise à la disparition de l'ANDFS, en ne tenant pas compte de la représentativité syndicale pour le collège salariés, tant pour l'ANDFS que dans les conseils d'administration du groupe Lourmel.

Ils demandent le retour aux élections des administrateurs par les salariés (es) et les retraités (es).

Ils considèrent qu'il est possible de financer l'action sociale de l'ANDFS et de la pérenniser par d'autres moyens que ceux actuels.

Ou il y a la volonté politique de construire ou celle de détruire, et ce n'est pas toujours pour des raisons financières, mais le plus souvent pour des raisons politiques.

L'Ufr Filpac-Cgt, appuyée par la Fédération, mettra tout en œuvre pour maintenir le réseau de ces bénévoles, ils méritent beaucoup vu l'aide qu'ils ont amenée auprès des personnes les plus démunies de la profession.

C'est une attaque supplémentaire qui va déshumaniser un peu plus notre profession et la société.

L'Ufr-Filpac-Cgt et la Fédération, sollicitent avec force l'ensemble des administrateurs des collèges, patronal et salarial, de l'ANDFS, des conseils d'administration de la CARPILIG Retraite et de la CARPILIG Prévoyance et les appellent à s'opposer fermement à la suppression de l'ANDFS et à faire des propositions pour maintenir ce réseau de bénévoles.

Dans une période où le système économique crée de plus en plus de chômage, de misère et de plus en plus de profits pour les actionnaires, les congressistes considèrent comme une aberration la dissolution de l'ANDFS.

Nouan-le-Fuzelier le 25 septembre 2013

FUSIONNABLE



Photo Milo

Sommaire

16 Édito R. Mahaud

18 L'usine à gaz L. Duquenne

19 Attention retraités J.Dhordain

21 Pouvoir achat retraités Ul.Lille

22 Les retraites A. Riedinger

24 Baisse du livret A

25 La richesse... C.Guilloux

26 Réforme des retraites Cgt

27 Déclaration syndicats bretons

28 Les bonnets rouges R.Mahaud

29 Ignoble : déclaration Ucr

30 Dette publique L. Duquenne

33 Oradour B. Engasser

34 À mes sœurs S.Grossvak

35 Ils réagissent

Échos des sections

36 Alfred ARBOGAST

Les malgré nous

37 Tartas et l'Aquitaine

Ils nous ont quittés

38 Pierre TORT

39 CLAUDE DESOBRY

40 Christian ANTONY

Rédaction et Administration

263, rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication :

René Mahaud

Comité de rédaction :

Responsable : Michel Burguière
Annick Béjean, Jack Dhordain,
Lionel Duquenne, Christian François
Andrée Kolar, René Mahaud.
Allaoua Sayad.

Imprimerie hélio Corbeil

4 bd. Crété - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la FILPAC-CGT



Edito



René MAHAUD
bureau de l'Ufr

Le t e m p s immobile !

Ca doit être l'âge ! J'ai l'impression que le temps s'arrête, ou plutôt je revis les mêmes situations que j'ai connues il y a cinquante ou soixante ans.

Vous lirez page suivante, la déclaration que j'ai faite le 11 novembre 2013.

On se prépare à commémorer la « Grande Guerre » comme un « grand élan patriotique », l'équipe de France de « fouteballe » s'est qualifiée pour la coupe du monde dans un « grand élan patriotique », soutenue par le public dans un « grand élan patriotique », ce même public qui la veille lui crachait dessus.

Chaque fois que j'entends le mot « patriote », je ne peux m'empêcher de penser à mon ami breton Georges pour qui les « patrrriotes » étaient ceux qui pillaient les fermes pendant l'occupation, confondant allègrement, résistants et maquisards à la recherche de subsistances, et quelques salauds profitant des circonstances. Pour lui, c'est sûr, le temps s'est arrêté à ce moment ; et il avait la même vision du monde depuis soixante-dix ans. Il aurait certainement défilé avec les « bonnets rouges », vous savez ceux qui donnent du travail. Il n'a pas pu, il a fini ses jours tranquille, dans une maison de retraite grâce aux lois sociales que les vrais « patrrriotes » ont obtenues à la Libération.

Lois sociales gravement menacées et entamées : ce gouvernement, élu pour empêcher ce naufrage, se révèle incapable de répondre à ce que le peuple attend de lui, empêtré dans les bombes fiscales à retardement, laissées par le précédent pouvoir : Taxes, impôts, TVA...

Comble ! Ce sont les patrons qui manifestent, tendant la sébile à la moindre occasion : honte suprême, les céréaliers de l'Île-de-France manifestent, les plus gros propriétaires terriens rémunérés par l'Europe (c'est vrai, si l'Europe ne paie pas, je ne pourrai plus m'acheter le dernier tracteur de 250 chevaux avec cabine réfrigérée, branchée Hifi, télé branchée sur satellite. C'est triste et je vais être obligé de licencier mes ouvriers et de les renvoyer en « slavopoloportorumoldavie ».)

Cerise sur le gâteau, l'aristocratie à cheval vient manifester sur le pavé parisien, contre l'augmentation de la TVA, comme de vulgaires prolétaires. On marche sur la tête ! Quand je dis on marche, il y en a qui ne veulent pas marcher : je parle de FO qui fait son intéressant en refusant le front syndical uni, il y a des coups de pied... J'espère que les militants de base sauront les donner !

Autrement, tout va bien ! Il neige et les arbres chargés tombent sur les lignes électriques, privant de courant les usagers, pardon, les clients de ERDF, heureusement les lignards vont remettre ça en ordre. Vous ne connaissez pas les lignards ? Mais si voyons, c'est les planqués, les fonctionnaires qui sortent une fois par an pour remettre en état le réseau et

dont on ne parle plus jusqu'à la prochaine chute de neige ; des fois, il y a aussi la tempête mais le reste du temps, peinards ! Ce n'est pas comme nous, les employeurs : toujours compter pour accroître la rentabilité et la compétitivité, avoir l'œil sur le niveau des salaires pour éviter les dérapages, et donner du travail à bzz.....bzzz.....bzzzzz .

Pardonnez-moi j'ai dû m'assoupir ; que voulez-vous, c'est l'âge !

En dernière minute, une lueur d'espoir : un accord sur la non-prolifération nucléaire avec l'Iran. Ce serait bien si la prolifération antinucléaire gagnait tous les pays, même Israël !

Enfin, j'informe nos lecteurs qu'à la suite de la votation sur le niveau des salaires en Suisse, je vais adhérer à la formation qui a pris cette initiative à savoir les jeunesses socialistes... suisses !

Peut-être que la pendule du temps va se remettre en route !

Corbeil-Essonnes, le 25 novembre 2013

Allocution lue par René Mahaud président de la section de l'ARAC de Corbeil-Essonnes le 11 novembre 2013

Il y a 95 ans était signé l'armistice du 11 novembre 1918. Ainsi s'achevait la Première Guerre mondiale, commencée quatre années plus tôt, en août 14.

La France avait chèrement payé sa victoire.

1 400 000 morts

740 000 invalides

3 millions de blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Bilan très lourd, reflétant l'ampleur des sacrifices consentis pour la Patrie et la Liberté dans ce conflit qu'on a appelé la « Grande Guerre ».

Ce jour de commémoration ouvre officiellement le cycle mémoriel qui marquera jusqu'en 2018, le centenaire de la Première Guerre mondiale. Déjà se préparent des initiatives diverses émanant des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des associations du monde combattant, déjà les médias s'expriment sur le sujet, évoquant comme je viens de le faire les ravages de la guerre. Il n'est pas question évidemment de contester ces évocations, mais si nous voulons faire un devoir de mémoire, il faut aller plus loin dans la réflexion, l'action pour la paix exige de mettre en évidence les causes de ce conflit, les buts des pays belligérants.

Le 11 novembre 1918, les survivants pensèrent qu'ils avaient fait la « Der des Ders » ; hélas, vingt ans plus tard, les peuples se retrouvaient engagés dans la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui encore est-il possible d'ouvrir la voie à la paix et de contraindre les gouvernements à prendre le chemin de la négociation plutôt que celui de l'affrontement ? C'est pourquoi nous devons refuser toutes interprétations sentencieuses et tendancieuses de l'histoire de la guerre de 14-18.

L'Histoire n'appartient à personne !

Vous comprenez ce que je dis ? On commente la guerre de 14 avant qu'elle ne soit commencée.

Que se passait-il le 11 novembre 1913 ?

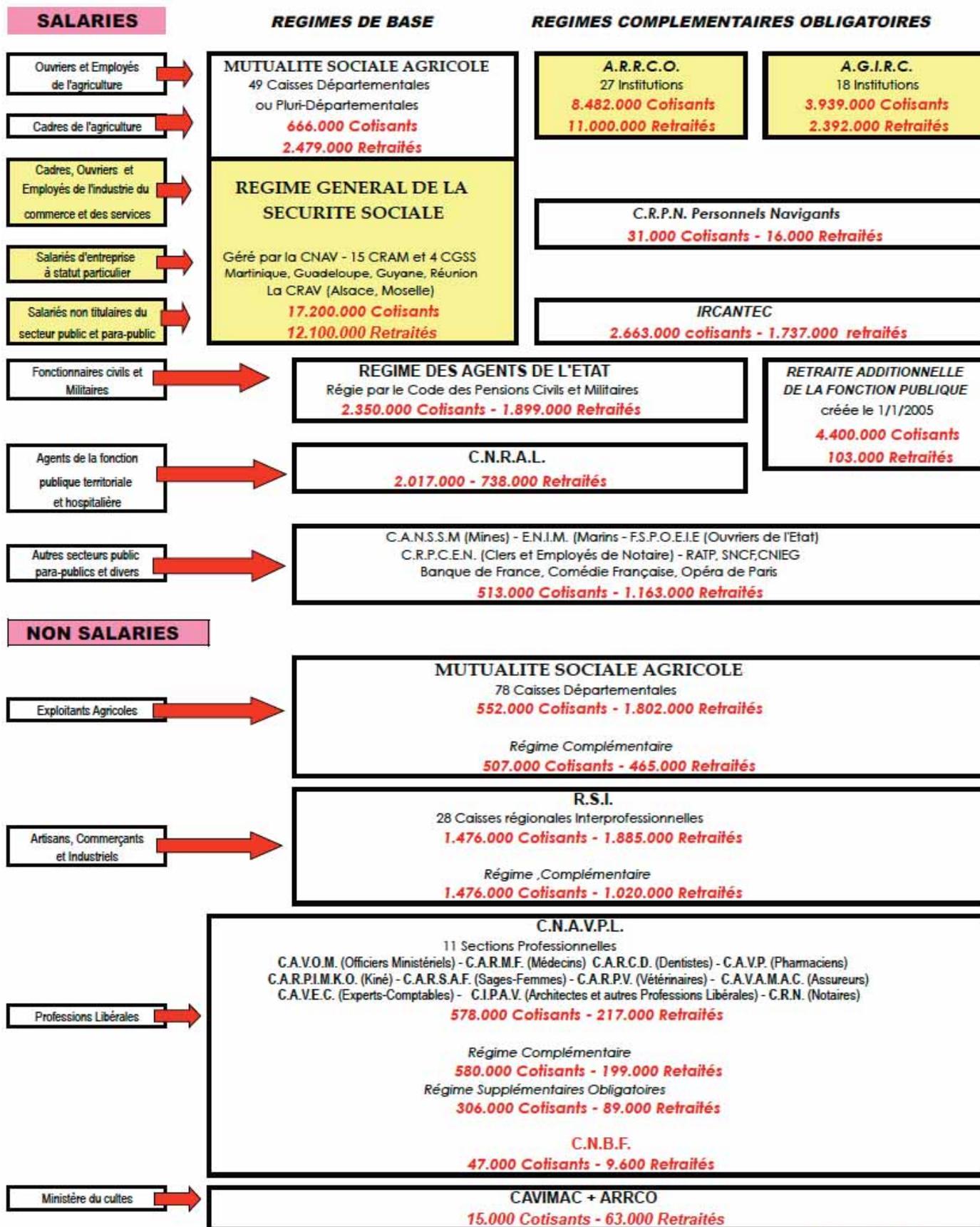
Que signifie cet empressement qui occulte ce qui s'est passé avant ?

Nous ne fêtons pas la guerre de 14-18, mais nous évoquons ses causes et sa réalité pour mieux les connaître et les combattre, et commémorer les citoyens et citoyennes qui ont dû y faire face. De ce point de vue, nous demandons avec persistance la réhabilitation de l'ensemble des fusillés « pour l'exemple ». Rappelons aussi que la commémoration des sacrifices de la guerre de 14-18 ne peut être confondue avec les morts pour la France de tous les autres conflits, et notre opposition résolue à une « journée unique du souvenir ».

L'UFAC (Union française des associations de combattants et victimes de guerre) invite la jeunesse à œuvrer pour un monde plus juste plus solidaire plus fraternel.

Vive la République, vive la France.

L'USINE A GAZ DES RETRAITES EN FRANCE



Lionel DUQUENNE le 09/13

Attention... retraités et futurs retraités, nous sommes dans le collimateur !

Par Jack Dhordain



Une énième réforme des retraites se prépare. Après celles de droite en 2003 et 2010, ce serait celle des sociaux libéraux, autrement dit des socialistes au pouvoir, qui ont décidé de gérer les affaires du capital au nom de l'efficacité économique, de la résorption des déficits, de l'emploi, etc.

Qu'y a-t-il dans ce projet ? D'abord le financement. Les besoins seraient de 21 milliards d'euros d'ici à 2020. Donc augmentation des cotisations, allongement de la durée de cotisation à quarante-trois ans. On s'aperçoit aussitôt qu'un salarié qui commence à travailler pleinement à vingt-sept ans, qui est actuellement l'âge moyen du début de la vie professionnelle, ne pourra accéder à sa retraite pleine qu'à soixante-dix ans au mieux, sans les aléas des CDD, du chômage ou de la maladie. Si ne serait-ce qu'un seul de ces paramètres n'était pas acquis, c'est le niveau de la pension qui sera diminué. Sans parler du taux de remplacement de la retraite au moment du départ avec des salaires petits ou moyens. Le Conseil d'orientation des retraites (COR), dans ses projections, prédit un taux de remplacement de 49% à l'horizon 2040. L'objectif réel des gouvernements successifs et du Medef serait ainsi atteint : **faire baisser le niveau des pensions, les retraités « coûtant trop cher ».**

Augmenter la durée de cotisation, la présentée comme inéluctable revient à s'attaquer aux intérêts des salariés futurs retraités. Alors que les principaux problèmes liés à la retraite sont dus avant tout à la crise économique que nous

subissons tous. Ce sont d'abord les problèmes liés à l'emploi : si nous connaissions l'emploi pour tous, il n'y aurait pas de problème de retraite, les millions de chômeurs, alors au travail, feraient entrer les cotisations nécessaires dans les caisses de retraite (régime général, Arrco et Agirc).

On n'évoque jamais la globalisation de la finance et l'instabilité qu'elle produit, ni son caractère prédateur qui déstabilise l'économie et engendre le chômage. La recherche effrénée du profit prime, pour les capitalistes, sur tout autre considération. Enfin, les injonctions de la Commission européenne et la pression des marchés financiers, contre lesquelles Hollande et le gouvernement n'ont évidemment pas la volonté de s'opposer, contribuent fortement à cette crise.

Avec l'allongement de la durée de cotisation à quarante-trois ans pour les générations nées en 1973, tous les salariés sont concernés. Des inquiétudes se font jour, notamment chez les jeunes diplômés avec l'entrée tardive en entreprise ; la moyenne étant de vingt-sept ans pour le début d'activité, cela fait qu'il devront partir bien après soixante-deux ans pour éviter une décote. Ceux qui ne pourront pas continuer à travailler subiront une baisse sévère de leur pension ; de plus, le patronat tente souvent de se séparer des salariés au-delà de cinquante-cinq ans sous le prétexte fallacieux d'une moindre productivité ; avec l'âge, la maladie peut s'installer, ce qui aggrave encore la situation, cela vaut aussi pour les retraites complémentaires (Agirc et Arrco), avec, d'ores et déjà, une désindexation pendant trois ans

décidée dans le cadre de « l'accord » de mars 2013.

Cette réforme présentée comme positive par les caciques du gouvernement se fait contre les intérêts des retraités et futurs retraités. Ce sont les salariés des entreprises qui vont être mis à contribution : 0,3% pour la partie salariale et 0,3% pour la partie patronale, mais le gouvernement a fait savoir que, pour le patronat, cette hausse sera compensée par une diminution des cotisations de la branche famille. Si l'on ajoute à la hausse des cotisations l'allongement de la durée de cotisation, la hausse de la TVA, la suppression de l'avantage fiscal des foyers ayant des enfants scolarisés, ce sont les salariés actifs et retraités qui paieront l'essentiel de la facture de la réforme dont on répète partout qu'elle est « responsable et juste ». Côté syndical, la Cfdt trouve des points positifs à cette réforme...

La Cgt et l'Union confédérale des retraités (Ucr) font des propositions alternatives :

- Moduler les cotisations dites patronales. Il y a des entreprises qui consacrent 70% de leur valeur ajoutée aux salaires, d'autres 50%, voire moins. Il conviendrait de moduler le taux de cotisation en fonction du rapport masse salariale sur valeur ajoutée ;
- Il conviendrait de supprimer les exonérations de cotisations patronales, qui seraient actuellement à hauteur de 30 milliards d'euros sous prétexte de favoriser l'emploi ;
- D'élargir les prélèvements à tous les éléments de la rémunération (intéressement, participation, etc.) ;
- D'assujettir les revenus financiers des entreprises au même taux que les

◆ cotisations patronales ;

- De rétablir le droit à la retraite à soixante ans avec au moins 75% de la rémunération en fin de carrière.

Il faut que le président de la République et le gouvernement aient le courage politique d'opérer une refonte complète du financement des retraites contre la volonté du Medef et des marchés financiers, relais des structures politiques internationales : Fonds monétaire international (FMI), Banque centrale européenne (BCE) et Commission européenne, présidée par le sinistre Barroso.

Pour les jeunes, l'allongement de la durée de cotisation sera le signal que le système de retraite solidaire ne sera plus, à terme, garanti. Les organisations de jeunes s'en inquiètent (Unef, jeunes Cgt, Uec, etc.) et participent de plus en plus, au côté des salariés, aux actions pour défendre les retraites.

La mobilisation est indispensable. Une intersyndicale a eu lieu (Cgt, Fo, Fsu, Solidaires) qui a dénoncé les mesures inacceptables : l'opposition public-privé, la sous-indexation des pensions et des salaires, l'allongement de la durée de cotisation, qui pénaliserait les plus jeunes, dont la durée d'études et de formation, de recherche d'emploi est plus longue que celle des générations précédentes, les inégalités hommes-femmes, etc.

Des retraités travaillent pendant leur retraite pour améliorer leur pouvoir d'achat ; cela concerne aussi bien les hommes que les femmes. La raison essentielle est le faible niveau de leurs pensions.

C'est la crise économique qui pèse sur les comptes du

système de retraite. Si on avait une croissance de 2% par an, on n'aurait pas de déficit. La priorité, à l'échelle française et européenne, devrait être de changer de politique économique : les politiques d'austérité menées aboutissent à accentuer la récession, à réduire encore les rentrées de cotisations, nous poussant dans un cercle vicieux où l'on va baisser les retraites, les prestations familiales. Du coup, les gens vont consommer moins, ce qui va encore augmenter le chômage. Depuis le début de la crise, on voit des seniors rester un peu plus longtemps dans les entreprises, ce qui a pour conséquence la baisse du taux d'emploi des jeunes.

L'histoire nous enseigne que rien n'est jamais acquis avec les capitalistes ou leurs sbires au pouvoir, les retraités n'échappent pas à ce constat ; dans le même temps, nous assistons à une formidable campagne idéologique qui vise à conditionner les esprits et à démoraliser les salariés et les retraités concernés. L'action dans les mois et les années qui viennent est indispensable. ■ J.D.



« Il est une chance que les gens de la Nation ne comprennent pas notre système bancaire et monétaire, parce que, si tel était le cas, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin. »

Henry FORD, créateur des usines d'automobiles du même nom, par ailleurs notoire sympathisant nazi et admirateur d'Hitler.

Gustave COURBET, peintre et communard. (1819-1877)



Autoportrait : Le désespéré

Soutenant l'action de la Commune de Paris en 1871, il fut élu de la Commune au VI^e arrondissement. Il propose au gouvernement de la Défense nationale le déplacement de la colonne Vendôme, qui évoque les guerres napoléoniennes, aux Invalides. La Commune décide de l'abattre et non de la déboulonner. Courbet en réclame l'exécution, ce qui le désignera ensuite comme responsable de sa destruction. Après la semaine sanglante, il est arrêté le 7 juin 1871 et le conseil de guerre le condamne à six mois de prison qu'il purgera à Paris, Versailles et Neuilly et à 500 francs d'amende.

Mais en mai 1873, le nouveau président de la République, le maréchal de Mac-Mahon, décide de faire reconstruire la colonne Vendôme aux frais de Courbet (soit plus de 323 000 francs). Celui-ci est acculé à la ruine. Après la

chute de la Commune, ses biens sont saisis, ses toiles confisquées. Il s'exile en Suisse, il obtient de payer 10 000 francs pendant trente-trois ans, mais il mourra avant d'en avoir payé la première traite.

De l'étranger, il reçoit beaucoup d'encouragements, il expose à Vienne, Londres, aux États-Unis, etc. Il refusera toujours de rentrer en France en solidarité avec les communards exilés, avant une amnistie générale. Il décède le 31 décembre 1877, il fut inhumé en Suisse avant le retour de sa dépouille à Ornans en 1919.

Le 6 janvier 1878, Jules Vallès, autre communard, rend hommage au peintre et à « l'homme de paix ».

« Il a eu la vie plus belle que ceux qui sentent, dès la jeunesse et jusqu'à la mort, l'odeur des ministères, le moisi des commandes. Il a traversé les grands courants, il a plongé dans l'océan des foules, il a entendu battre les coups de canon et le cœur d'un peuple, il a fini en pleine nature, au milieu des arbres, en respirant les parfums qui avaient enivré sa jeunesse, sous un ciel que n'a pas terni la vapeur des grands massacres, mais qui, ce soir peut-être, embrasé par le soleil couchant, s'étendra sur la maison du mort, comme un grand drapeau rouge. »

Un pouvoir d'achat en constante régression pour les retraités

niveaux des pensions et des retraites, le gouvernement et le Medef entendent aller encore plus loin dans leur recherche convergente d'économies, de baisse des déficits publics et de gages aux marchés financiers.

Ainsi les dernières mesures et revalorisations à minima des complémentaires vont-elles dans ce sens (0,5% pour l'Agirc et 0,8% pour l'Arrco), assorties d'une désindexation par rapport à l'inflation, ainsi que sur les pensions et retraites (+ 1,3%). Une revalorisation insuffisante et une taxe de 0,3% au titre de la perte d'autonomie qui se cumulent et aggravent la perte de pouvoir d'achat, de maintenant plus de 20% sur les vingt dernières années.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, selon la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail, la moyenne des retraites (hors complémentaires) est de 780 euros par mois pour un homme et de 543 euros par mois pour une femme. Toujours dans le Nord-Pas-de-Calais, 90% des retraités touchent (avec complémentaire) une retraite inférieure à 1000 euros par mois.

La retraite n'a jamais été un cadeau, c'est un acquis des luttes sociales, un dû qu'il nous faut conserver

Ni nantis, ni privilégié(es), encore moins des égoïstes qui feraient supporter, aux salariés en activité et aux jeunes, le « poids » de leur retraite, ou encore des inconscients qui refuseraient de prendre en compte l'évolution démographique ou la crise sociale...

Les retraité(es) sont de plus en plus nombreux à devoir choisir entre se soigner, se chauffer, voire s'alimenter, et à être surendettés et faire appel aux associations caritatives.

Implacable et incontestable résultat politique d'austérité imposée aux populations, la pauvreté s'étend aujourd'hui dans toute l'Europe et touche un nombre plus important de retraités, cela malgré de longues années passées au travail, et pas toujours dans les meilleures conditions... Les retraités aspirent et revendiquent légitimement de pouvoir vivre le mieux possible et de profiter du temps qu'il reste pour eux-mêmes et leurs familles.

La retraite n'a jamais été un cadeau, c'est un acquis des luttes sociales, un dû qu'il nous faut conserver, conforter et élargir pour toutes et tous, retraités d'aujourd'hui et générations futures.

Alors que les réformes successives des retraites ont principalement contribué à faire baisser très fortement les

De ces constats, rappelons nos revendications : justes, légitimes, finançables :

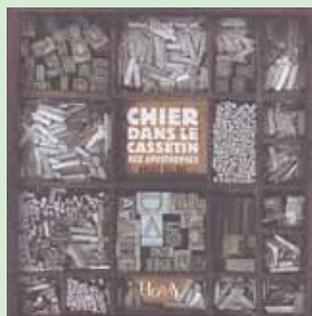
- Un rattrapage immédiat de 300 euros par mois pour tous les retraités.
- La revalorisation des pensions et retraites.
- Complémentaires au 1^{er} janvier indexée sur la base de la moyenne des salaires.
- Le minimum retraite égal au Smic que nous revendiquons à 1700 euros brut pour une carrière complète.
- Le relèvement des pensions de réversion à 75% de la retraite initiale.
- Le rétablissement de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

Ø

Les moyens existent pour satisfaire les réponses aux besoins, ce qui implique une autre répartition des richesses...



Collectif des retraités de l'UI Cgt de Lille.



“Chier dans le cassetin aux apostrophes” recense six cents mots de l'argot des métiers du Livre : typographes, imprimeurs, papetiers, relieurs, maquettistes, éditeurs et libraires. Si marbre, bouclage, enfant de la balle, ours, fantôme, coquille, nègre, bouquin, etc. ont survécu, la quasi-totalité de ces termes n'est malheureusement plus usitée. Reste des expressions pour le moins « imagées », une langue bien verte et bien pendue qui enchantera les amoureux du verbe et de l'encre. Auteur : **David ALLIOT** (Éditions HORAY).

Défendre la retraite,

même combat en France et en Allemagne

Par Albert Riedinger

Les retraités allemands sont de plus en plus des retraités pauvres, encore plus qu'en France

En France, nous avons dans la tête que la retraite à 60 ans a été remise en cause et que la possibilité de prendre sa retraite va passer progressivement de 60 à 62 ans.

En Allemagne, l'âge de départ est d'ores et déjà fixé à 65 ans et doit passer progressivement à 67 ans.

Qu'en est-il exactement ? Pourquoi, dans tous les pays d'Europe, les dirigeants cherchent-ils à imposer des âges de départ de plus en plus tardifs ?

Analysons un peu ce qui est en train de se passer réellement, pour mieux comprendre.

Le LIVRE BLANC de la commission européenne intitulé « Une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables », commence ainsi :

1. INTRODUCTION

Le vieillissement de la population fait peser une menace importante sur les systèmes de retraite dans tous les États membres. À moins que les femmes et les hommes, qui vivent plus longtemps, travaillent également plus longtemps et épargnent davantage pour leur retraite, l'adéquation des pensions ne pourra plus être garantie, car l'accroissement des dépenses que cela impliquerait serait intenable. Entre 2010 et 2060, l'espérance de vie à la naissance devrait augmenter de 7,9 ans pour les hommes et de 6,5 ans pour les femmes...

Plus loin :

Plus spécifiquement, la Commission a recommandé :

- a) d'adapter l'âge de la retraite pour tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie;
- b) de limiter l'accès aux régimes de retraite anticipée et aux autres possibilités de sortie prématurée du marché du travail;
- c) de favoriser l'allongement de la vie professionnelle en améliorant l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, en adaptant les lieux de travail à une main-d'œuvre plus diversifiée, en développant les possibilités d'emploi pour les travailleurs âgés et en promouvant le vieillissement actif et en bonne santé ;

d) d'égaliser l'âge ouvrant droit aux prestations de retraite pour les hommes et les femmes ;

e) d'encourager le développement de l'épargne-retraite complémentaire afin d'accroître les revenus des retraités.

Le ton est donné. On a beau chercher au long des 44 pages de ce document, on ne trouvera aucune référence à l'évolution des taux de productivité passés et à venir, aucune référence sur l'influence de la situation de l'emploi sur les recettes. On ne parle que d'espérance de vie et d'âge de départ à la retraite.

Or, en examinant les statistiques par pays produites dans ce rapport, on se rend compte que l'âge de sortie du marché du travail est inférieur de deux à trois ans, voire quatre, à l'âge légal de départ à la retraite. Avec comme conséquence la mise en œuvre quasi systématique d'abattements. Et c'est là qu'on touche à l'objectif inavoué : faire baisser le montant des retraites, dégager plus d'argent pour les profits en empêchant l'évolution des cotisations.

C'est ainsi qu'en Allemagne, l'âge fixé pour ceux qui partent actuellement à la retraite, à savoir la classe 48, est de 65 ans et 2 mois, alors que la plupart d'entre eux sont déjà partis à la retraite il y a deux ans avec des abattements de 0,3 % par mois de départ anticipé. Ou alors ils ont fait du temps partiel, en travaillant à mi-temps avec 70 % du salaire, ce qui est possible à partir de 55 ans.

Il existe des possibilités de départ anticipé pour les femmes, pour les handicapés, pour les chômeurs de longue durée et pour les carrières longues, mais toujours avec l'abattement de 0.3 %. Concernant l'âge légal de départ, il est augmenté de 1 mois par classe d'âge à partir de la classe 49, pour arriver à 67 ans pour la classe 64.

A signaler que la retraite de base allemande est une retraite à points par répartition, comparable au système français de retraite complémentaire.

Le taux de remplacement pour 50 années de cotisation est d'environ 41 % du salaire moyen.

Il existe encore des retraites complémentaires par capitalisation qui ont perdu beaucoup de leur rendement avec la crise. Ce système fait que les retraités allemands sont de plus en plus des retraités pauvres, encore plus qu'en France.

Date de naissance	Âge légal de départ en retraite
Avant le 1.7.1951	60 ans
Du 1.7.1951 au 31 12 1951	60 ans et 4 mois
En 1952	60 ans et 9 mois
En 1953	61 ans et 2 mois
En 1954	61 ans et 7 mois
À compter de 1955	62 ans

Je ne vais pas m'étendre sur le calcul de la retraite en France, mais rappeler simplement le système qui conduit à retarder l'âge de départ légal, qui avance beaucoup plus vite qu'en Allemagne.

Le tableau de la page 22 fait apparaître qu'on retarde l'âge de départ de deux ans sur une période de 3 ans et 6 mois, alors que les Allemands l'étalent sur 18 ans.

qui n'atteignent pas les 43 années de cotisation qu'il est prévu d'exiger, ou alors de subir les abattements prévus.

Je prends l'exemple d'une femme née en 1955 qui a arrêté de travailler quelques années pour élever ses enfants, et qui est dans ce cas. Elle sera obligée de travailler jusqu'à 67 ans, alors qu'en Allemagne elle aurait droit à la retraite à 65 ans et 9 mois.

Il est donc clair que nous avons intérêt à coordonner nos luttes avec les Allemands, et au-delà, pour faire échec à ces stratégies qui visent à piquer dans la poche des retraités et des salariés pour mettre dans la poche de ceux qui encaissent des millions, voire



Les métallurgistes de Daimler portent un cercueil estampillé: "le travail jusqu'à la tombe"

Avec comme conséquence de reporter l'âge de départ à 67 ans dès la classe 1955 pour toutes celles et ceux

des milliards, tous les ans, et qui en plus sont les champions de la fraude fiscale. ■ A.R.

NON
au racket fiscal
allemand



Près de 50.000 retraités en France, la plupart vivant en Alsace, se voient réclamer des milliers d'euros par le fisc allemand.

Voilà une information qui pourrait faire sourire si elle ne se révélait pas dramatique pour quelque 50.000 retraités français, qui sont harcelés par le fisc allemand. Ces ex-travailleurs frontaliers en Allemagne se voient réclamer des milliers d'euros en arriérés d'impôts. Certains «n'en dorment plus», au point qu'un service de médiation, piloté par les pouvoirs publics français en Alsace, doit être renforcé début juin.

La pauvreté dans un pays riche...

La pauvreté continue de s'étendre en France et concerne de plus en plus de salariés actifs, de retraités, des couples avec enfants, des familles monoparentales, des femmes et des hommes seuls. Beaucoup sont sous le seuil de pauvreté (977 euros en 2011), voire de très grande pauvreté.

Les préjugés sur les pauvres ont la vie dure : « assistés, profiteurs, fraudeurs, etc. », voilà ce que l'on peut lire dans la presse bien-pensante ou patronale. En vérité, la fraude au RSA par exemple représente 60 millions d'euros, quand le travail non déclaré est évalué à 190 millions d'euros et la fraude fiscale à près de 3 milliards d'euros. La majorité des fraudes à l'assurance maladie en 2012, en hausse de 25% par rapport à 2011, est attribuée aux professionnels de santé.

Mais il faut faire des économies, disent, le gouvernement et les économistes bien en cour. Celles-ci se font sur le dos des pauvres accentuant ainsi la misère, dans le cadre général de l'austérité. Certains médicaments sont déremboursés, accentuation de l'emprise sur les mutuelles, augmentation des prix de l'énergie, report de l'indexation des pensions et des retraités sur l'inflation, pas d'augmentation des salaires, etc., 25 millions d'Européens risquent de basculer dans la pauvreté d'ici 2025 si le cap de l'austérité est maintenu.

Pour la Cgt, les politiques d'austérité amplifient la pauvreté et creusent les inégalités, la solution est un autre partage des richesses créées par le travail. 14,3% de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2011. On ne le répétera jamais assez, la pauvreté est l'autre face de la société capitaliste fondée sur l'exploitation des travailleurs et l'accaparement par le capital des richesses créées. ■ J.D.



Baisse du taux du livret A

Le gouvernement met à mal l'épargne populaire pour le profit des banquiers

Le gouvernement décide de réduire le taux de rémunération du livret A, et celui du livret développement durable à 1,25 %, taux historiquement bas. Ce taux, nous dit-on, permettrait de réduire le coût de financement du logement social, assuré à partir de la collecte du livret A.

Le taux de 1,25 % est certes au-dessus de la hausse des prix à la consommation mesurée par l'indice Insee qui est, elle, inférieure à 1 %. Il faut cependant souligner que pour les ménages populaires, la hausse des prix des produits alimentaires, tabac, énergie, etc. est beaucoup plus forte que le taux moyen de la hausse des prix à la consommation. Ce qui veut dire que pour les épargnants populaires la baisse du taux du livret A risque d'accroître une baisse du pouvoir d'achat de leur épargne.

Avec la libéralisation de la collecte du livret A, les banques ont fait de celui-ci un produit d'appel pour proposer d'autres formules plus rentables comme l'épargne financière, l'assurance vie, etc. Cette nouvelle décision risque fort d'amputer encore plus fortement les moyens de financement permettant de développer le logement social.

Il est faux de laisser croire que l'insuffisance de logements sociaux sera résolue par la baisse du taux du livret A. Le logement social ne peut servir de paravent aux mauvais coups portés à l'épargne populaire.

Ce qui pénalise aujourd'hui la construction de logements sociaux, ce n'est ni le manque de ressources ni leur coût par trop élevé pour les bailleurs sociaux mais plus largement les questions du foncier, de la volonté des collectivités locales, de la baisse du pouvoir d'achat qui ne permettent plus un parcours résidentiel pour la majorité des salariés.

A contrario, la baisse du taux du livret A risque de détourner une épargne destinée, via la Caisse des dépôts (CDC), à des politiques et services publics, parmi les-

quels le logement social, vers des placements spéculatifs qui ont conduit à la crise.

De par la non-centralisation des ressources des livrets, les banques vont encore accroître leur profit en bénéficiant de ressources peu coûteuses et en les plaçant sur des marchés spéculatifs juteux.

Le véritable enjeu est d'inciter les banques à augmenter les crédits en faveur de l'emploi et de l'investissement productif générateur de valeur ajoutée. Ce qui mine l'épargne populaire, y compris celle qui est collectée sur les livrets A, c'est l'insuffisance des salaires et des emplois.

Pour la grande majorité des salariés, des privés d'emploi et des retraités, la meilleure garantie pour préserver le pouvoir d'achat et la capacité d'épargner est d'augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux. Cela nécessite de dynamiser l'économie par la création d'emplois et par les investissements productifs permettant d'augmenter la valeur ajoutée. Cela implique que les banques jouent réellement leur rôle, qu'elles prêtent, surtout aux PME et aux collectivités, pour financer les projets créateurs d'emplois et de valeur ajoutée. Pour la Cgt, la baisse du taux de l'épargne populaire n'est pas la solution. Au contraire.

Il est urgent de mobiliser l'épargne et les crédits bancaires au service de l'emploi et de l'activité économique.

Il faut mettre en place un pôle financier public dont la Banque publique d'investissement, récemment créée, doit être une composante.

Il faut créer un livret d'épargne emploi - industrie.

Il faut modifier les conditions de refinancement de la Banque centrale européenne pour inciter les banques à augmenter les crédits bancaires pour l'emploi et l'investissement productif générateur de valeur ajoutée.

Montreuil, le 19 juillet 2013

Combien nous coûtent les capitalistes ?

Vous avez entendu parler, tout le temps sur tous les médias, de la baisse nécessaire des charges, de la nécessaire augmentation de la productivité, du rétablissement des marges des entreprises, etc., bref du « coût du travail ». Il est extraordinaire d'entendre que ceux qui créent les richesses sont l'objet d'opprobre permanent. Mais l'on

n'évoque jamais le surcoût du capital en France, qui se monte à 94,7 milliards d'euros.

À la demande de la Cgt, des économistes de l'université de Lille-1 ont calculé la charge que représente pour les entreprises (en 2011) la surrémunération des actionnaires et des banques.

Un véritable fardeau qui pèse sur leur rentabilité.

Mais rassurez-vous, on ne vous fera pas la démonstration, les économistes bien en cour et les journalistes serviles préféreront rester dans la pensée dominante, celle de la préservation des intérêts du capital. J.D.

Scandaleux !

La richesse mondiale a doublé depuis 2000...

et 9 autres chiffres révoltants !

Par Clément GUILLOU Journaliste (article publié par Rue89)



Le groupe de services financiers Crédit suisse et la Croix-Rouge viennent chacun de sortir un rapport dont la lecture conjuguée est désespérante.

Le premier fait un

bilan statistique de la richesse mondiale. On apprend qu'elle

« a plus que doublé depuis l'an 2000, atteignant un

nouveau record historique de 241 000 milliards de dollars »

Le deuxième parle des **« impacts humanitaires de la crise économique en Europe »** (42 pays étudiés dans l'Union européenne, les Balkans, l'Europe orientale). Il constate que **« le nombre de personnes dépendant des distributions de nourriture de la Croix-Rouge dans vingt-deux des pays concernés a augmenté de 75% entre 2009 et 2012 »**.

25% de travailleurs pauvres en Allemagne :

Le nombre de salariés allemands ne pouvant subvenir à leurs besoins est en constante augmentation, relève la Croix-Rouge :

Un quart d'entre eux ont des bas salaires (le montant n'est pas précisé, mais il n'y a pas de salaire minimum en Allemagne). Près de la moitié des contrats signés en Allemagne depuis 2008 sont à court terme, sans Sécurité sociale, et 1,3 million de travailleurs ne peuvent subvenir à leurs besoins. Une étude de la Fondation Bertelsmann (dont l'origine remonte à la création en 1835 de l'imprimerie de Carl Bertelsmann. De par son chiffre d'affaires global, Bertelsmann est une des plus grosses entreprises de médias dans le monde), publiée en décembre 2012, montre que la classe moyenne est passée de **65%** de la population en 1997 à **58%** quinze ans plus tard : **5,5 millions** d'Allemands sont devenus **« pauvres »**, 500 000 sont devenus **« riches »**.

Dans toute l'Europe, « la Croix-Rouge signale un nombre important de **nouveaux pauvres**, des gens qui travaillent mais ne peuvent pas assumer leurs besoins primaires à la fin du mois et doivent choisir entre acheter de la nourriture et payer leur loyer ».

31 millions : le nombre de millionnaires en dollars

Le nombre de millionnaires en dollars n'a jamais été aussi élevé. Ils sont : **14 millions** aux États-Unis ; **10 millions** en Europe ; **6,5 millions** en Asie-Pacifique.

Parmi les près de **100 000 ultra-riches** au capital supérieur

à 50 millions de dollars (37 millions d'euros), la moitié environ est aux États-Unis. La Chine arrive loin derrière, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Japon.

L'économie actuelle est propice à l'accumulation de fortunes :

Tandis que la richesse mondiale a crû de **4,9%**, le nombre de millionnaires a progressé de **6,1%** et celui d'ultra-riches de plus de **10%**. Cinq est le nombre de pays en Europe où le chômage des jeunes dépasse 50%. Bosnie, Macédoine, Serbie, Espagne, Grèce : dans tous ces pays, plus d'un jeune de 15 à 24 ans sur deux, en situation de travailler, était au chômage en 2012. Dans les trois derniers, le chiffre a explosé pendant la crise. En Europe de l'Est, le chômage des jeunes, déjà élevé avant la crise, a atteint des niveaux alarmants. Il a doublé en Croatie, en République Tchèque, en Pologne et dans les Pays baltes. Le rapport de la Croix-Rouge dénonce l'austérité qui **« ajoute de la pauvreté, alors que les autres continents la réduisent avec succès »**.

La position de la France dans la hiérarchie des plus gros patrimoines moyens :

Grâce à la valeur de l'immobilier (parisien surtout), le patrimoine moyen français est très élevé : 296 000 dollars, soit 219 000 euros. C'est davantage qu'en Allemagne, en Belgique ou au Royaume-Uni. L'immobilier compte pour deux tiers de la richesse et le niveau d'endettement des ménages est en France plutôt faible (12% des actifs).

Le Crédit suisse souligne que l'inégalité financière en France est plus grande que dans la plupart des pays européens : un quart des millionnaires européens résident en France. Cependant, les ultra-riches sont plus nombreux en Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni.

14% de la population française sous le seuil de pauvreté :

En 2011, selon l'indice d'Eurostat (Commission européenne chargée de l'information), repris par la Croix-Rouge, le pourcentage de ménages français sous le seuil de pauvreté (moins de 60% de la richesse médiane dans le pays) s'élevait à **14%**. Une hausse de 1,3 point, soit **350 000** habitants de plus, par rapport à 2008.

Malgré la crise, cet indice a baissé dans quelques pays d'Europe occidentale : Portugal (**18%**), Royaume-Uni (**16,2%**) et Autriche (**5,2%**). Mais ils constituent des exceptions. Commentaire de la Croix-Rouge : **« Non seulement de plus en plus de gens tombent dans la pauvreté, mais les pauvres sont de plus en plus pauvres et il semble que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres aille croissant. Ce qui signifie que la "distance sociale" requise pour refaire partie de la société s'agrandit. »** ♦

► Part des Chinois dans la « classe moyenne » mondiale :

La Chine a, par rapport à sa population, peu de très pauvres et peu de très riches. En revanche, en rangeant la population mondiale par déciles de richesse, on s'aperçoit qu'elle constitue 40% de la classe moyenne supérieure : celle des déciles 6 à 9.

L'inégalité des richesses en Chine est ainsi relativement faible comparativement au reste des puissances émergentes. Sa classe moyenne, moteur de la croissance mondiale, se distingue de celle de l'Inde, quasi-inexistante et coincée entre une majorité de la population très pauvre et un nombre non négligeable d'ultra-riches. « C'est dû à l'absence quasi-totale de fortunes héritées et à une division relativement égale des terres agricoles et de l'habitat privé. Les inégalités sont cependant en forte hausse avec l'enrichissement d'entrepreneurs et d'investisseurs », explique Crédit suisse.

40% : l'augmentation du taux de suicides en Grèce au premier semestre 2011 :

Selon le ministère grec de la Santé, le taux de suicides en Grèce a grossi de 40% entre janvier et mai 2011 par rapport à la même période en 2010. Les premiers effets des plans d'austérité se faisaient sentir. Le taux de suicide des femmes a plus que doublé !

Bien d'autres pays européens ont vu leur taux de suicides augmenter pendant la crise, après un long ralentissement, explique la Croix-Rouge. « *Un signe clair que le nombre de personnes souffrant de dépression et d'autres maladies mentales est en augmentation.* » Dans la plupart des pays européens, l'État a coupé dans les dépenses de santé pendant la crise économique, obligeant les associations à remplir de nouvelles missions.

35% de la richesse russe est détenue par 110 personnes :

« *La Russie a le plus gros niveau d'inégalité financière dans le monde, hormis les petits pays des Caraïbes où résident des milliardaires* », souligne Crédit suisse. Dans le monde entier, il y a **un milliardaire** pour **170 milliards** de dollars de richesse. En Russie, le rapport tombe à **un milliardaire** pour **11 milliards** de richesse. Les 110 milliardaires russes, selon Forbes – ils étaient huit en 2000 –, accumulent 35% de la richesse du pays ! ■



Réforme des retraites La lutte continue !

mercredi 27 novembre 2013

Hier, encore plus d'une centaine de rassemblements et manifestations dans tout le pays, 15 000 manifestants à Paris devant l'Assemblée nationale ont fait entendre de nouveau leur opposition au projet de loi régressif sur les retraites.

Après avoir décidé de procéder par un vote bloqué, il aura fallu des négociations en coulisses menées par Marisol TOURAINE, avec certains députés de la majorité afin que le projet de loi soit adopté par 291 voix contre 243 et 27 abstentions (dont 11 députés socialistes).

Ces négociations ont abouti à un léger assouplissement concernant les retraités : une aide à la complémentaire santé de 50 euros pour les plus de 60 ans sera accordée et deux revalorisations en 2014 verront le jour, au 1^{er} avril et au 1^{er} octobre pour les retraités bénéficiaires du minimum vieillesse, c'est-à-dire environ 500 000 sur 15 millions.

Ce qui ne rend pas la loi plus juste et plus acceptable.

Le cœur de la réforme est maintenu, l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans demeure et le financement reposera essentiellement sur les salariés et les retraités.

Pour la Cgt, la mobilisation doit se poursuivre à l'occasion d'un nouveau passage au Sénat dès le mois de décembre et à l'occasion de la publication des décrets publiés dès la fin 2013 début 2014.

Notre mobilisation prévue en début d'année 2014 sur l'emploi, les salaires et le financement de la protection sociale sera l'occasion de réaffirmer au gouvernement qu'il faut changer de cap, que l'austérité nous mène dans l'impasse, une autre politique doit être menée.

C'est à ce prix que nous retrouverons le chemin de la croissance et la réponse aux besoins sociaux qui manquent cruellement aujourd'hui.

Montreuil, le 27 novembre 2013



Déclaration des organisations syndicales de salariés de Bretagne

La Bretagne souffre du fait de sa situation économique et sociale. Les pans industriels de la région sont mis à mal par des restructurations et des suppressions massives d'emplois dans tous les secteurs.

Les organisations syndicales participent, à leur niveau, à freiner les conséquences de cette catastrophe.

Ce gâchis engendre colère, désespoir et mécontentement.

Cette détresse monte partout en France et doit alerter les pouvoirs publics sur la réalité sociale du pays.

Pour les organisations syndicales, c'est le signal d'alarme d'une situation qui ne peut plus durer, et dans laquelle le gouvernement devrait avoir un rôle majeur pour redonner confiance, par des actes, aux salariés licenciés et à ceux qui ont un emploi.

La Bretagne n'est pas en dehors de l'augmentation du chômage et de la misère. Cette restructuration de l'industrie est d'autant plus grave qu'il n'est rien prévu, ni par les licenciés, ni par les pouvoirs publics, pour permettre aux salariés de continuer à vivre d'un travail.

Les politiques d'austérité imposées par l'Europe, ses pays membres, en rajoutent à la situation dans cette crise dont les conséquences sont déjà bien lourdes pour les salariés, les retraités et les privés d'emploi.

C'est pour cela que les organisations syndicales de salariés mobilisent pour le maintien de l'emploi industriel, au quotidien, mais aussi lors de manifestations interprofessionnelles.

Le discours antifiscal de certains acteurs des mobilisations en cours s'appuie sur des réalités. Au lieu d'une urgente réforme fiscale, le gouvernement impose de plus en plus les ménages, d'où une légitime incompréhension. Pour autant, les actions violentes sur médiatisées ne relèvent pas d'un mouvement social de salariés.

Le détournement du mécontentement, réel, d'une grande partie de la population à des fins politiciennes met en cause l'intégrité et l'indépendance des salariés dans un combat qui n'est pas le leur.

Les « bourreaux » sont aux commandes de cette manœuvre et se servent de leurs victimes pour faire en même temps bouclier et bélier.

Ils voudraient que les salariés oublient qu'ils ont toujours soutenu les politiques néolibérales responsables de la crise actuelle et que leur « modèle agricole breton » est aujourd'hui une faillite économique, sociale et environnementale.

Les manipulations sont lourdes puisque ce sont les « seigneurs de jadis » qui portent maintenant le bonnet rouge contre le peuple.

Les initiateurs de la manifestation du 2 novembre à Quimper ne portent pas les revendications des salariés.

La casse industrielle est un gâchis pour l'économie, mais aussi et surtout pour les femmes et les hommes.

Aujourd'hui ce sont ceux qui licencient qui veulent en découdre avec le gouvernement.

Ce combat n'est pas celui des salariés, non pas parce que le gouvernement ferait bien son travail, mais parce que ce qu'exigent les meneurs de cette manifestation, c'est d'aller encore plus loin dans leur stratégie de destruction sociale.

Rares sont les moments d'histoire où les patrons cassent, manifestent et refusent le dialogue. C'est aussi un signe fort que cette agitation porte en elle des germes qui dépassent largement l'écotaxe, même suspendue.

Les bonnets rouges Les benêts rouges Les gros bonnets rouges Les gros beaux nez rouges



On s'y perd, qui est qui ? Et qui fait quoi ?

Ceux qui défilent avec leurs patrons pour fêter leur licenciement ? Ceux-là, sans hésiter, ce sont des benêts rouges, rouges de honte, qui ont oublié qu'un patron, fût-il de gauche, est un patron et qu'il obéit, qu'il le veuille ou non, au système, et le système en place actuellement c'est le système capitaliste, il faut effectivement être benêt pour l'avoir oublié.

Ceux qui, saisissant l'occasion de la mollesse du gouvernement, pensent que le moment est propice à l'agitation de droite et d'extrême-droite, ceux-là ont choisi le bonnet rouge au lieu du bonnet phrygien ; il est dommageable que certains se soient fourvoyés dans cette aventure.

Et puis enfin les autres, ceux qui oscillent (c'est bien le mot qui convient) entre les deux camps et, selon leur imprégnation alcoolique, arborent leurs gros beaux nez rouges, outre qu'ils déshonorent la noble profession de clown, se déshonorent eux-mêmes.

Le traitement de ces événements par les médias est révélateur d'un véritable scandale, ce 16 novembre 2013, la radio, la télé, donnent moult et moult informations sur les opérations escargots organisées par les transporteurs à propos de l'écotaxe, on peut suivre minute par minute les formations de bouchons avec les noms des localités et les recommandations routières, tous les perroquets aux ordres, qui ne méritent pas le beau titre de journalistes, sont sur le pont, ce zèle contrastant avec la discrétion dont ils font preuve

quand il s'agit de commenter les manifestations syndicales, ou d'informer sur les syndicalistes traînés devant les tribunaux pour avoir refusé d'être fichés par leur ADN.

Dans notre pays on peut casser les structures de l'écotaxe, les radars antivitesse, en toute impunité, mais on ne peut pas être syndiqué, surtout à la Cgt, sans être taxé de mauvaises intentions : deux poids deux mesures, une justice à deux vitesses, une justice de classe, clémence pour les riches et dure aux malheureux.

Les syndicats de Bretagne unis, à l'exception de FO, appellent les salariés bretons à manifester le 23 novembre, recentrant ainsi le mécontentement sur des revendications mettant au premier plan le maintien des emplois face à la démolition patronale, « *Il faut en finir avec ces méthodes de gestion de trop d'entreprises irresponsables et arrogantes, détournant et gaspillant subventions et force de travail, détruisant impunément le bien public, méprisant la santé des salariés, sans aucune volonté de préserver l'avenir.* »

Quand ce journal paraîtra, les manifestations auront eu lieu, souhaitons qu'elles portent leurs fruits.

La lutte continue, avec ou sans bonnets, jusqu'à ce que le gouvernement enlève celui qui lui couvre les oreilles.

Corbeil-Essonnes, le 16 novembre 2013

René Mahaud

Pierre Desproges

La recherche a besoin d'argent dans deux domaines prioritaires : le cancer et les missiles antimissiles. Pour les missiles antimissiles, il y a les impôts. Pour le cancer, on fait la quête.

28

Ensemble - Ufr-Filpac - N° 70 - 71 octobre-décembre 2013



Déclaration de la Commission exécutive de l'Union Confédérale des Retraités CGT

IGNOBLE !

Depuis plusieurs semaines, madame Christiane Taubira, Garde des Sceaux, est victime d'une campagne raciste innommable. Des propos nauséabonds sont déversés, créant une atmosphère sordide. Il n'est pas jusqu'au Haut Commissariat des Droits de l'Homme de l'ONU qui s'inquiète de cet avilissement de la démocratie dans le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Certes, la spirale du recul social a toujours été le terreau de l'extrême-droite et du fascisme, mais rien, rien ne saurait justifier une telle campagne de haine, relayée complaisamment par certains média. Elle n'est pas sans rappeler des périodes sombres de notre histoire. Cela est intolérable.

La CGT-Retraitées condamne de tels agissements. Attachée au progrès social, à la défense des libertés, à la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, contre toutes les tentatives de division des salariés et retraités, elle appelle ses adhérents et tous les retraités à s'unir pour lutter contre ce fléau.

Tout cela est trop concerté, depuis les manifestations contre le mariage pour tous, pour parler de dérapages. Il s'agit pour les auteurs, élus de droite et d'extrême-droite, de créer un climat de peur propice à toutes les manipulations de l'esprit.

Priver, par des amalgames nauséeux, des personnes de leur humanité, en raison de leur couleur de peau, leur dénier, au prétexte de faire de l'humour, leur appartenance à l'espèce humaine ne peut être toléré. C'est ce qui a justifié, il n'y a que quelques siècles dans notre pays, le recours à l'esclavagisme. C'est une insulte faite à toute la Nation.

Il est temps, grand temps de rappeler que le racisme n'est pas une opinion, mais un délit. Cette dérive n'a que trop duré. La gangrène gagne du terrain. Il faut que justice passe pour ces politiciens de droite et d'extrême-droite et pour les journaux qui se prêtent à ce jeu pervers à des fins électoralistes.

Il est temps, grand temps pour tous les démocrates, les travailleurs, les retraités de se rassembler pour exiger que cessent de telles infamies.

Disons-le haut et fort, unis et déterminés, le racisme ne passera pas !

Montreuil, le 20 novembre 2013

La dette publique

Acte 3

Par Lionel DUQUENNE

La guerre est toujours un risque dans une société capitaliste en crise, même si certains n'y croient pas ou n'y croient plus.

Un retour sur le passé nous aidera à mieux comprendre l'avenir et les risques latents sur les populations. À la différence de tout autre monarque avant et après lui, le général Bonaparte n'emprunte pas : en février 1800, il importe le modèle anglo-saxon en créant une Banque de France, le budget de l'État est équilibré dès 1802.

Il finance ses campagnes par le seul butin de guerre, qu'il place dans une « **caisse de l'Armée** », ce qui lui permet de connaître le rendement financier de chacune de ses victoires. De fait, tous les traités qu'il signe prévoient la mise à disposition de troupes et de ressources par les vaincus.

C'est ce que les États-Unis ont appliqué à l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, et plus fortement à l'Allemagne.

Revenons à Bonaparte, en 1803 il crée le franc or, dit « **de germinal** ». Pour compléter l'ensemble, le sénatus-consulte (*Sous le consulat de France, le premier et second Empire français, c'est un acte voté par le sénat et ayant la valeur d'une loi.*) du 30 janvier 1810 institue, à la discrétion totale de l'Empereur, un domaine extraordinaire



de la couronne, « lequel se compose des domaines et biens mobiliers ou immobiliers que l'Empereur, exerçant le droit de paix et de guerre, acquiert par des conquêtes ou des traités ». La dette publique de l'Empire demeure très faible : inférieure à 1,75 milliard en 1813, soit environ 20 % du PIB.

Face à lui, les alliés se financent, comme par le passé, par l'emprunt : en 1804, Nathan, l'un des cinq fils de Mayer Amschel Rothschild (un des tout premiers antiquaires et numismates de Francfort, qui prêtait au Landgrave de Hesse-



Cassel, Guillaume IX, de quoi acheter objets et pièces, avant de s'imposer comme son principal conseiller financier), obtient la nationalité britannique.

Il devient courtier en obligations souveraines, plaçant à travers l'Europe, où résident ses frères, les emprunts que le gouvernement de Londres lance pour financer sa guerre contre Napoléon. Il

... la restauration renoue avec la dette, qui triple en cinq ans de règne sous Louis XVIII

réunit ainsi la moitié des financements apportés par la place financière de Londres à ses alliés continentaux ; pendant qu'une autre banque anglaise (la Barings) fournit aux États-Unis les moyens de racheter la Louisiane à la France. La dette anglaise atteint 275 % du PIB en 1815 ; à eux seuls, les intérêts représentent 10 % du PIB.

En France, quand l'Empire prend fin, la Restauration renoue avec la dette, qui triple en cinq ans de règne sous Louis XVIII et atteint 5 milliards en 1820, moyennant des taux d'intérêt qui dépassent les 8 %.

Tout est alors en place en Europe pour de nouveaux moratoires. Il n'en sera rien.

À partir de ce moment, en effet, les principaux États européens sont portés par plusieurs années de paix, de progrès techniques et de croissance industrielle, qui leur permettent de réduire leurs dépenses d'armement et d'assurer pleinement le remboursement de leur dette. L'inflation se ralentit : les prix deviennent stables ; la monnaie devient fiable. Les entreprises privées, entièrement familiales, empruntent toujours peu, et les rentes publiques deviennent des actifs sans risque, constituant encore l'essentiel des transactions boursières. La situation de « rentier » devient

que, parlons-en



alors enviable.

En France, en 1871, la fin de la guerre franco-prussienne et celles de l'Empire laissent le pays exsangue et se soldent par un endettement de 87% du PIB pour faire face aux indemnités exigées par l'Empire allemand. Le service de la dette, qui n'était que de 375 millions de francs, soit 19% du budget, à la fin des années 1860, double en 1872 et passe à près de 1 milliard en 1888 - 1890, soit 30% des dépenses budgétaires, après une crise majeure qui éclate en 1873.

En parallèle, il faut se souvenir que le 10 décembre 1893, après cinquante ans de surendettement, est avoué le déficit de la Grèce. Le premier ministre grec Charilaos Trikoupis annonce aux députés que « malheureusement, la Grèce est en faillite », déjà à cette époque, une commission européenne organise le remboursement, qui s'étale jusqu'en 1941.

À la fin du XIX^e siècle, les États-Unis, comme la Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e et les Pays-Bas au XVII^e, et d'autres avant eux, commencent à dégager plus d'épargne qu'il ne peuvent en investir chez eux, ils prêtent des capitaux au reste du monde.

Ainsi, en 1914, les États-Unis, qui doivent encore 5 milliards de dollars aux banquiers d'Europe, investissent 2,5 milliards à l'étranger, surtout au Canada, au Mexique et à Cuba.

On retrouve là toujours le même schéma : quand émerge une nouvelle puissance dominante, elle prête aux souverains dominants avant de les remplacer.

En août 1914, un nouveau conflit fait une nouvelle fois exploser la dette publique des puissances déclinantes : dès leur entrée en guerre, Turquie,

Bulgarie et Autriche-Hongrie suspendent le paiement de leurs emprunts à leurs rivaux.

Seule en Europe, la France peut financer son effort de guerre par l'épargne de ses rentiers. Les autres alliés se tournent vers la seule épargne disponible, celle des États-Unis d'Amérique, qui mettent en place un formidable réseau pour collecter l'épargne de leurs ressortissants sous la forme de « bons de Guerre ». À l'automne 1915, les Européens empruntent 500 millions de dollars aux États-Unis par le truchement de la banque J.P. Morgan, deux ans après la mort de son fondateur.

Au total, ils auront emprunté 7 milliards de dollars aux États-Unis avant l'armistice du 11 novembre 1918, et emprunteront 3,75 milliards de dollars supplémentaires au cours des mois suivants.

Les États-Unis, pour financer leur effort de guerre, créent un département spécial du Budget, la War Finance Corporation.



après de plus de 1,6 million d'épargnants français à la fin du XIX^e siècle, pour un montant de 12 milliards de francs or (on disait alors : « Aider la Russie, c'est aider la France »).

En janvier 1919, les dettes publiques française et britannique atteignent chacune 150% du PIB. Et celle des États-Unis seulement 28%,

pour 25,4 milliards de dollars.

À noter : Par ailleurs, avec l'allongement de l'espérance de vie et les premiers systèmes de retraites, commence à apparaître une toute nouvelle sorte de dette souveraine, implicite, non inscrite dans les comptes, parce que simplement contractuelle : l'obligation imposée aux générations à venir de rémunérer tous ceux qui auront cessé de travailler après l'âge de leur départ à la retraite. Et cette dette est difficile à comptabiliser parce que les retraites sont financées par capitalisation ou par répartition.

Cette situation de l'époque ressemble étrangement à ce qui se passe aujourd'hui. Devant l'ampleur des emprunts dus aux États-Unis, les Alliés vainqueurs imposent aux Allemands vaincus des réparations pour un montant de 132 milliards de marks, soit à cette époque 33 milliards de dollars, ce qui correspond à 3% du PIB de l'Allemagne sur cinquante ans ! Certains alliés tentent de rétablir un surplus budgétaire.

Au début des années 1920, certains y réussissent au détriment de leur croissance, et leur dette publique baisse quelque peu. En 1926, alors que l'Allemagne surendettée a dérapé dans l'hyperinflation, en France Raymond Poincaré crée une Caisse autonome d'amortissement pour rembourser la dette publique par les taxes prélevées sur la vente du tabac et des allumettes, source inépuisable de recettes fiscales. Ainsi stabilise-t-il le franc.

La crise de 1929 vient tout bousculer : l'Allemagne est en cessation de paiement ; en janvier 1930, le plan Young doit étaler sur cinquante-neuf ans (fin en 1989) le solde des réparations dues par Berlin (9 milliards de principal et 17 milliards de dollars d'intérêts). En parallèle, les vainqueurs européens, ♦

◆ endettés à l'égard des États-Unis, ne peuvent leur rembourser les 15,7 milliards encore dus.

En juin 1931, alors qu'on inaugure l'Empire State Building, le président nord-américain Herbert Hoover décrète un an de moratoire pour les dettes allemandes envers les alliés.

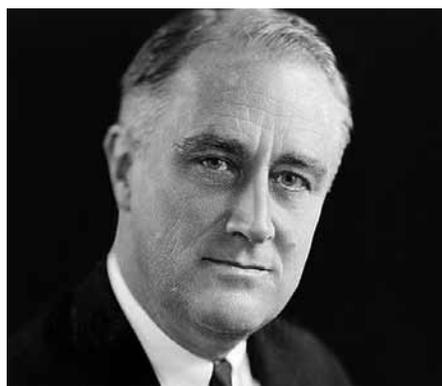


Cette année-là, le budget fédéral est à nouveau déficitaire, pour la première fois depuis la fin de la Grande Guerre. La dette publique nord-américaine atteint encore 16,8 milliards de dollars.

En janvier 1932, Hoover crée la Reconstruction Finance Corporation (RFC) sur le modèle de la War Finance Corporation. Elle peut prêter ou investir 2 milliards de dollars, ce qui augmente le déficit du budget des deux tiers. Sans aide des États-Unis, l'Europe s'enfoncé. En 1932, la dette publique britannique culmine à 191% du PIB et la dette française, à 150% du PIB.

En 1933, le petit Adolf prend le pouvoir dans une Allemagne hyper endettée qu'il finance par la privatisation de l'industrie, la spoliation des juifs, des crédits forcés faits par la Poste et les Chemins de fer, et pour une grande partie par la planche à billets.

En 1933, sa première année de mandat, Franklin Roosevelt ajoute



850 millions de dollars à un organisme RFC organisme indépendant du gouvernement des États-Unis. C'est un véritable empire avec des prêts consentis dans chaque État et creuse un déficit budgétaire six fois plus important qu'il ne l'était durant la dernière année de présidence de Hoover. En Europe, rien ne va plus : le 15 juin 1934, après la conférence de Lausanne, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne font

partiellement défaut sur leurs dettes à l'égard des États-Unis.

Cette politique de la dette publique paraît néanmoins être couronnée de succès : en 1935, la reprise est nette aux États-Unis, et John Maynard Keynes en élabore la théorie en 1936, présentant le déficit public comme un moyen d'accéder à un équilibre de plein emploi. Peu de gens remarquent alors que, bien avant que Keynes ne s'exprime, le premier dirigeant à utiliser ouvertement le déficit public pour financer la croissance



était Mussolini, le deuxième Staline et le troisième Hitler, et que Roosevelt n'était en fait que le quatrième. La crise de la dette perdure cependant.

Ailleurs, la crise de la dette entraîne d'autres conséquences : en 1936, en France, le Front populaire emporte les élections et nationalise la Banque de France ; la même année, Terre-Neuve fait défaut sur sa dette et deviendra un dominion britannique, puis une province canadienne.

En 1939, la croissance n'est toujours pas revenue et rien n'est réglé : aux États-Unis, la dette publique atteint 42 milliards de dollars, soit 44,2% du PIB. Elle atteint 125% en Grande-Bretagne et 110% en France.

La Seconde Guerre mondiale pousse une fois de plus les belligérants à recourir à l'emprunt public pour des

raisons militaires. En Allemagne, les recettes fiscales augmentent par l'instauration de taux supérieurs, par la création d'impôts sur les sociétés travaillant pour la défense et par des prélèvements imposés aux pays vaincus (dont 40% en provenance de la France).

La dette publique décuple ; l'État nazi oblige les banques, les caisses d'épargne et les assurances à en financer une grande partie, le reste étant couvert par les avances de la Reichsbank. L'inflation reste contrainte par la terreur, qui permet de faire respecter le contrôle des prix.

Pendant ce temps, les États-Unis transforment le RFC en WFC, comme en 1917, et investissent dans l'industrie de l'armement. Roosevelt fait une fois de plus payer fort cher ses livraisons d'armes à leurs alliés : les navires nord-américains ne traversent l'Atlantique qu'en échange de concessions britanniques sur l'organisation du monde d'après-guerre. À partir de ce constat, on comprend mieux la présence britannique dans l'Europe sans la monnaie commune.

En 1944, les accords de Bretton Woods, négociés entre les adversaires de l'Axe sous la contrainte de la dette souveraine, créent le FMI et la Banque mondiale. Ainsi sont mises en place les conditions de la gestion ultérieure des crises de dettes souveraines et de dettes extérieures, en faisant du dollar la monnaie de référence, sous couvert d'un fantomatique Golde Exchange Standard. ■ L.D.

À suivre :

Faillite du dollar - Éclatement de l'Euro



ORADOUR... DEVOIR DE MÉMOIRE



L'église dévastée du village martyr d'Oradour-sur-Glane

Par Bernard ENGGASSER



François Hollande et Joachim Gauck ont pris la main de Robert Hébras, l'un des survivants.

Le 4 septembre 2013, François Hollande et Joachim Gauck se sont recueillis, main dans la main, dans l'église d'Oradour-sur-Glane, théâtre en 1944 d'un des pires massacres nazis en France occupée.

C'est la première fois qu'un représentant de la nation allemande s'est rendu à Oradour-sur-Glane. Certes, mais encore faut-il rappeler que vingt-trois ans auparavant, le 11 juin 1980, une délégation de la FDGB (la confédération syndicale de l'ex-République démocratique allemande), conduite par son Président Harry Tisch et Georges Séguy, Secrétaire général de la Cgt, ont visité le village martyr d'Oradour. Notre regretté camarade Lucien Hugel*, à l'époque collaborateur de la confédération au secteur international, faisait partie de la délégation.

Cette visite fut précédée par une manifestation à Limoges, le Président Harry Tisch prononça un discours sur la paix dont voici quelques extraits, les plus marquants. « C'est avec une grande joie que nous participons à cette manifestation caractérisée par l'esprit de l'internationalisme et de la solidarité ouvrière.

C'est notre classe, ce sont les ouvriers, les paysans, les ingénieurs et les savants qui, avec leurs mains et leur intelligence, produisent toutes les valeurs matérielles et intellectuelles sur notre planète.

Peu importe le lieu où nous travaillons, à l'établi, dans la mine, au volant du tracteur, sur un chantier de construction ou dans un laboratoire de recherche, notre travail doit servir à un seul objectif et nous assurer, de même qu'à nos familles, une vie heureuse et sans souci.

Par notre travail, nous voulons préserver notre belle planète, protéger toute la vie et toutes les valeurs humaines qui y existent.

Dans toutes les régions du monde, notre classe a inscrit la réalisation de ce vieux rêve de l'humanité sur ses drapeaux rouges.

Les ouvriers, artisans et étudiants allemands ont lutté pour ce but en mars 1848 à Berlin. Sur les barricades de Paris, les communards ont lutté pour le même but...

...Aujourd'hui, nous nous souvenons des femmes et des enfants d'Oradour assassinés il y a 36 ans, le 10 juin 1944, par les bandits SS.

Nous nous inclinons respectueusement devant les victimes

des infamies commises par les barbares fascistes.

On est tenté de se taire face aux souffrances inexprimables causées par la dictature la plus cruelle dans l'histoire de l'humanité.

Ces sacrifices terribles constituent une exhortation et une obligation de ne plus jamais admettre qu'une guerre soit déclenchée sur le continent européen.

Plus jamais le fascisme et la guerre!...

Gloire et honneur aux antifascistes français ayant donné leur vie dans la lutte pour la paix et la démocratie, pour la liberté et l'avenir heureux de nos deux peuples ! »

Ce discours fut prononcé il y a plus de trente ans, sous l'existence des deux Allemagnes. Quelle que soit l'appréciation différente que chacun peut avoir sur le pouvoir politique de l'époque et l'indépendance du FDGB, on ne peut qu'honorer ce message de solidarité internationale et de paix. Par ailleurs, il est indéniable que l'ex-RDA a été seule à mener la dénazification contrairement à son voisin allemand.

En 1954, au procès de Bordeaux où des Alsaciens incorporés de force et ayant participé au massacre d'Oradour furent jugés (quatorze Alsaciens étaient inculpés, dont un engagé volontaire dans la Waffen SS), la population alsacienne avait particulièrement été choquée par le fait que le principal responsable, le général Lammerding, commandant de la division "Das Reich", coulait des jours paisibles en Allemagne (République fédérale d'Allemagne à l'époque).

Aujourd'hui avec la montée de l'extrême-droite, dont le Front national, la vigilance s'impose, on ne peut transiger sur le devoir de mémoire et il est utile qu'Oradour-sur-Glane soit conservé en état de ruines, village fantôme restant le témoin d'un crime odieux...

Bertolt Brecht dans sa pièce la *Résistible Ascension d'Arturo Ui*, écrite en 1941, terminait par cet épilogue...

« Vous, apprenez à voir, plutôt que de rester, les yeux ronds. Agissez au lieu de bavarder.

Voilà ce qui aurait pour un peu dominé le monde ! Les peuples ont eu raison, mais il ne faut pas nous chanter victoire, il est encore trop tôt.

Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde. »

*Lucien Hugel, décédé en 1984 fut également le président fondateur du Centre régional Alsace de l'Institut Cgt d'histoire sociale.■

À mes sœurs voilées

Citoyen Serge Grossvak (Membre de l'Union Juive pour la Paix)

Il y a peu, je me suis rendu dans un grand hôpital parisien, un hôpital public. J'y ai été reçu par une médecin. Elle portait un voile. Une femme jeune, jolie, coquette, et compétente, je peux en attester. Mais elle portait le voile islamique dans un établissement public.

J'avoue que mon premier réflexe a été de penser au pillage de médecins, d'ingénieurs que nos pays infligent à ceux qui ne disposent pas de notre position. J'ai d'abord pensé à ces milliers d'êtres qui ne bénéficieront pas de ces docteurs. Mais la question de la laïcité m'a rattrapé.

J'ai noté que ce voile n'a aucunement influé sur la qualité des soins que j'ai reçus.

Le hasard, qui n'en est probablement pas un, a fait que je suis allé voir un « spécialiste » de ma localité afin de poursuivre des investigations. Rien concernant ce spécialiste, mais il partage une simili maison-médicale avec deux dentistes. Sur chacune des portes d'entrée des cabinets dentaires étaient apposées des mezouzah qui signifiaient bien la religion juive des praticiens. Je me suis interrogé sur la laïcité.

J'ai noté que ces mezouzah ne m'avaient aucunement provoqué d'irruptions de caries dentaires, ni entravé la qualité du travail médical.

Ce même hasard m'a amené au cabinet d'infirmières pour d'autres analyses. Le cabinet en question se nomme « Centre de soins des sœurs franciscaines ». La prise de sang n'y a été ni plus ni moins désagréable qu'ailleurs.

J'ai noté que les franciscaines ne font pas coaguler mon sang à leur seule invocation.

Mon cœur d'athée impénitent a survécu sans douleur à ces mésaventures. Il s'en sort même plutôt très bien, et toujours très attaché à la laïcité. Mais la question est toujours là, le « voile islamique ». Et elle pèse lourd sur mes nuits, cette question.

Pourquoi le voile islamique me direz-vous ? La mezouzah ou le centre franciscain devraient tout autant m'interroger. Ils le font, mais de façon plus sereine. Il est vrai que personne n'en parle, qu'aucune haine à leur égard ne m'est jamais parvenue. Par contre, ce « voile islamique », lui, provoque des poussées d'adrénaline jusque sur mon mur Facebook. La dernière en date après avoir fait figurer les propos tenus par Clémentine Autain sur le sujet. (Propos dont le caractère ouvert au dialogue me convient.)

Je tiens pour une chance de compter dans mes amis facebookiens Saida, qui a choisi de porter le voile islamique. Une personne de belle culture, écrivant joliment, partageant sur son mur des citations de penseurs de toutes origines. Une chance pour engager une réflexion humaine au parcours différent. Mais tout de suite les griffes sont sorties, les dents ont grincé. Dommage. Plus que dommage, dangereux. Le mur de déshumanisation se monte qui permettra sous

peu des passages à l'acte de grande ampleur.

Cet échange serein, amical, fraternel, n'a pas eu lieu. Je suis convaincu que c'est dommageable pour chacun. Je sais que ça l'est pour moi, amené à réfléchir sur ce fait de société lourdement chargé de violence. J'ai le sentiment, angoissé, d'assister à un climat délétère d'islamophobie. Ce climat si voisin de l'antisémitisme du début du XX^e siècle que me décrivait ma grand-mère.

« Plus jamais ça », avaient-ils promis, mais c'est Brecht qui était dans le vrai : « Le ventre de la bête est toujours fécond. » La rigueur cinglante qui accueille cette question vestimentaire et signe religieux outrepassa très largement la réaction rationnelle pour entrer dans la banale raison de la rage.

Celui qui impose le voile islamique est tout aussi criminel que celui qui l'interdit. C'est le geste d'interdire et d'obliger qui devrait soulever notre vigilance et notre engagement. Il y a l'idée de respect et de diversité dans la devise de notre République : « Liberté - Égalité - Fraternité ». FRATERNITÉ, c'est cette valeur qui a conduit à l'élaboration de la laïcité.

Ces idées au fondement de notre pays, de notre République, ont représenté des victoires populaires extraordinaires et difficiles. Des idées gagnées face à des forces imbues de domination et d'aspiration à imposer leur ordre, leur regard, leurs normes. Ces forces que nous retrouvons aujourd'hui s'appropriant le mot laïcité en le détournant de son sens fraternel et d'appel au respect de la diversité. Le mouvement de progrès des sociétés a été vers la reconnaissance de toujours plus de diversité en son sein. Diversité religieuse, diversité vestimentaire, diversité sexuelle, diversité de choix de vie...

Je me revois face à ce médecin hospitalier déjà déracinée de son pays d'origine (j'imagine Pakistan ?) et j'associe son visage à celui des jeunes femmes agressées à Argenteuil le même mois. Ces femmes que je découvre, en quoi incarnent-elles une menace ? Et même, en quoi incarnent-elles une menace spécifique à l'émancipation des femmes ? Elles qui affichent réussite sociale (au moins pour la médecin), savoir et culture (au moins Saida) et toutes fière affirmation d'elles-mêmes. Ce n'est pas le voile, ni l'attitude religieuse qui posent problème mais l'image donnée à ce voile, à cette religion pour en faire un droit à la violence.

Saida, je veux pouvoir te dire que l'athée que je suis n'est pas d'accord avec toi. Je veux la liberté de te dire mon désaccord. Je veux pouvoir t'expliquer que le principe même de choisir de se soumettre heurte mon regard du monde. Mais pour te le dire j'ai besoin que ta liberté soit respectée, j'ai besoin que tu sois respectée.

Celui qui piétine la fraternité piétine mon pays. Mon pays fait de Robespierre, de Jaurès.

Deuil-la-Barre, le 17 août 2013

Et une plume dans le cul, ça vous choquerait moins ?

Annick BEJEAN (Section correcteurs)

En ce qui concerne le voile, je ne vais pas y aller avec le dos de la cuillère : je suis pour, comme je suis pour une plume dans le cul si les gens en ont envie. Je suis d'accord avec José : notre ami Serge Grossvak fait dans l'angélisme ; on ne juge pas une religion à la gentillesse de ses adeptes ou à leurs compétences professionnelles. Encore heureux que son amie Saïda ait eu une « poussée d'adrénaline », il aurait fini par nous dire que finalement la religion fait plus de bien que de mal. Mais de là à être contre le voile, il n'y a pas un pas mais une grande enjambée, cher José. Je pars du principe où en France la majorité des jeunes femmes portent le voile volontairement – par provocation ou par protestation identitaire ou autre connerie qui justifie tout ou n'importe quoi. Il y a des lois en France qui peuvent leur servir pour se battre contre ce foutu voile. Les femmes françaises se sont battues pour leurs droits, à leur tour de se battre, on leur a préparé le terrain. Je ne vais pas pleurer sur des sottises qui rejoignent les croyances de leurs machos de mecs pour s'automutiler – car cacher son corps, son visage, c'est bien une mutilation ! Donc, elles se cachent derrière un voile, très bien, c'est leur problème, ça les regarde, et, d'ailleurs, je n'ai pas envie de voir à quoi elles ressemblent.

Le voile est plus stigmatisé que tous les signes religieux. C'est là très clairement un signe de racisme antimusulman. C'est aussi pourquoi il ne faut pas en rajouter avec le voile. Croyants ou non, les Maghrébins déroutent assez comme ça.

Se rappelle-t-on nos bonnes sœurs à cornettes et les carmélites qui n'avaient rien à envier aux femmes voilées. À l'époque – j'avais une dizaine d'années – disons dans les années soixante. Et on découvre tout d'un coup que les femmes subissent des asservissements décidés par les hommes dans tous les groupes religieux. Mais il n'y a pas que chez les musulmans et les Maghrébins. Même dans le bouddhisme, censé être une philosophie, Bouddha est un mec. À la tête des toutes les religions, on ne trouve que des hommes. Et dans la religion chrétienne, qui est le sauveur de l'humanité ? Jésus, un homme. Qui est le maître du monde ? Dieu, un mec. Qui est le chef de l'Église ? Le pape, un homme. Les curés, ce sont des hommes. Les femmes n'ont pas le droit d'être curé. Bref, les bonnes sœurs sont les bonniches des curés !

En France même, les femmes ont aujourd'hui quelque chose qui ressemble au voile, à l'intérieur même du domaine laïc. Ne serait-ce que la différence de salaires dans le privé entre les femmes et les hommes et les boulots qui leur sont réservés parce que non gratifiants : les services à la personne, les caissières ; ça vaut aussi d'ailleurs pour les immigrés qui récupèrent les boulots mal rémunérés des ouvriers français, dans les travaux dans le bâtiment par exemple. Les femmes et les immigrés sont du sous-prolétariat.

Alors laissons-les tranquilles et balayons devant notre porte. ■

Par rapport au texte « À mes sœurs voilées »

José NUEVO (Section correcteurs)

Par rapport au texte « À mes sœurs voilées », je respecte sa position (angélique, à mon avis) mais pas son analyse.

Pour moi, les mezouzah et « les galettes et les guirlandes » (comme disaient Élie Semoun et Dieudonné) sont aussi ostentatoires que le voile ou la burka, sauf que, dans ces derniers cas, c'est encore la femme qui trinque.

Sous couvert de « liberté » de religion, elles sont instrumentalisées pour des groupes intégristes dont le seul but n'est pas la religion mais le pouvoir à travers elles. D'ailleurs, dès que l'auteur de l'article a tenté de discuter avec Saida, elle a immédiatement cessé tout contact.

Pourquoi voile-t-on les filles ? Seulement les filles ? Car les femmes voilées, avant d'être femmes voilées, ont été des filles, que l'on a voilées. Pour paraphraser Françoise Héritier, les filles ne sont pas génétiquement programmées pour être voilées.

Pourquoi cache-t-on leur corps, leur chevelure ? Que signifie réellement voiler les filles ? Qu'est-ce qu'on essaie de leur inculquer, d'instiller en elles ? Car au départ elles n'ont pas choisi d'être voilées. On les a voilées.

Après tout, pourquoi ne voile-t-on pas les garçons ? Leur corps, leur chevelure ne peuvent-ils pas susciter le désir des filles ? Mais les filles ne sont pas faites pour avoir du désir, seulement pour être l'objet du désir des hommes.

Le voile n'est nullement un simple signe religieux, comme la croix, que les filles ou garçons peuvent porter autour du cou. Le voile, « hijab », n'est pas un simple foulard sur la tête ; il doit dissimuler entièrement le corps. Le voile, avant tout, définit et limite l'espace féminin.

Les mezouzah ou les galettes n'annihilent pas les hommes comme le font la burka ou le voile pour les femmes.

Elles disparaissent, on ne les voit plus, leur existence est niée. Tout comme dans les pays où règnent ces intégristes et où ils ont le droit de vie ou de mort sur elles.

Quant aux franciscaines, ce ne sont pas des « civils » elles font partie d'un ordre, d'une structure, et ne font pas montre d'un quelconque prosélytisme... et elles vont à visage découvert. Je pourrais en dire beaucoup plus et plus approfondi, mais ce n'est pas le lieu.

Je reconnais bien là le jugement à l'emporte-pièce d'Annick. Cependant elle semble oublier – j'espère que ce n'est qu'un oubli – que l'être humain ne se résume ni se réduit à un modèle politico-économique ici schématisé à l'extrême, voire caricaturé.

La volonté n'est pas la chose du monde la mieux partagée ; elle n'est pas dans le trousseau à la naissance. Elle s'acquiert, et pour cela il faut en avoir les moyens, et c'est là le début du combat : obtenir ces moyens. Par ailleurs, elle semble n'avoir que survolé mon texte (incomplet ou imparfait, il est vrai) : je n'ai jamais parlé du voile mais de la femme voilée, ce qui est tout à fait différent. En outre elle utilise un argument imparable : parler du voile, c'est être antimusulman. Parler des Noirs et des Maghrébins c'est donc être raciste. Parler des Israéliens c'est être antisémite. Parler du balai et de la pelle c'est être anti-femme de ménage... C'est là une attitude infantile proche d'une foi superstitieuse et d'une pensée magique qui confondent l'outil du langage (traiter une question) avec les formules magiques (faire surgir par invocation).

Les quatre-vingt-dix ans d'Alfred ARBOGAST



Mardi, à la permanence du Syndicat des retraités du Livre de la Moselle, Alfred Arbogast n'est pas venu les mains vides. Comme tout bon typo lino, il ne boit pas d'eau. Il est venu avec le champagne. Quatre-vingt-dix ans, cela s'arrose. Heureusement Antonia, la trésorière, avait prévu le coup, elle a fait des petits gâteaux.

Cet après-midi-là, l'Alfred est en verve, lui pas tellement bavard mais bon vivant. C'est la première fois qu'il parle de lui, Georges le presse un peu fort car il est un peu sourd.

Alfred, quel parcours, quelle vie, un vrai militant. Entré en apprentissage le 1^{er} janvier 1938 au *Nouveau Journal* à Strasbourg, de suite il a adhéré au syndicat FFTL (Fédération française des travailleurs du Livre Cgt). À l'époque, c'était la tradition : tu entres dans le métier, tu es syndiqué à la Cgt. En 1941, avec trois camarades, il a tenté de passer en Suisse pour fuir le régime nazi. Rattrapé, il a été interné quelque temps au camp de Schirmeck, puis déporté dans une imprimerie à Stuttgart particulièrement surveillé par la Gestapo.

En 1942, incorporé de force dans la Wehrmacht, comme beaucoup d'Alsaciens-Lorrains, même Luxembourgeois. Il a été trois fois blessé dans la campagne de Russie ; la première fois à la gorge près de la pomme d'Adam par un éclat d'obus en Lituanie ; la seconde fois, par une balle explosive dans le casque, de multiples éclats à la base de la nuque ; il lui en reste encore deux, c'était en 1944 ; la troisième fois, début 1945 en Pologne, près de Poznan, lors de l'avance Russe vers Berlin, un bras traversé par une balle, opéré dans un hôpital de campagne, le lendemain fait prisonnier et interné dans un camp russe avec quelques camarades alsaciens-lorrains incorporés de force comme lui.

Reconnu comme « Français malgré nous », il aurait dû être rapatrié par la Croix Rouge mais, tombé gravement malade, il était intransportable. Ses camarades, les larmes aux yeux, ont été obligés de le laisser là. Rétabli, il a été quelque temps après libéré avec les prisonniers allemands invalides, salué par les officiers russes du camp.

Déposé à la gare, chacun devait se débrouiller pour rentrer chez lui avec un seul certificat de libération.

Après bien des pérégrinations, voyageant, par exemple, un moment à plat ventre sur le toit d'un train, il s'est retrouvé seul perdu à Berlin, uniforme allemand en loques. La première femme à qui il s'adresse en allemand pour lui demander le chemin d'un poste de commandement allié lui répond en français : « Je ne comprends pas ! » Quelle chance ! Incroyable !

De la zone américaine à la zone anglaise puis enfin dans la zone française, il s'est retrouvé quelques jours à Bruxelles dans un camp français avant d'être finalement rendu à la vie civile à Dijon fin 1945. Il fut reconnu **Français malgré nous**, incorporé de force, il a retrouvé sa famille à Strasbourg, qu'il n'avait pas revue depuis son arrestation en 1941.

Il a ensuite repris son activité professionnelle à l'imprimerie Istra de Strasbourg, et des responsabilités au syndicat du Livre Cgt dans le labeur.

Il s'est marié le 8 mai 1948 et avec son épouse ont eu la joie d'avoir deux filles, qui leur ont donné quatre petits-enfants et même des arrière-petits-enfants.

Linotypiste bilingue, il est embauché au *Républicain lorrain* à Metz le 12 avril 1959. Il a été très rapidement élu membre du comité syndical auprès des camarades Lambinet et Schumeng.

Actif, on l'a vu dans toutes les manifestations, même parisiennes. Hélas maintenant il ne peut plus, ses jambes ne sont plus d'accord, mais il s'informe des événements.

Admis à la retraite le 1^{er} janvier 1983, il a adhéré, dans le cadre de la continuité syndicale, à la section des retraités du Livre de la Moselle, avec le camarade Junghen, comme membre du comité et depuis deux ans membre honoraire de la section.

Il est, malgré ses difficultés pour marcher, toujours présent aux permanences mensuelles et il est un des premiers à régler ses cotisations, avec lui nul besoin de rappel.



Alfred et son épouse

Bon anniversaire Alfred

À Tartas, avec les sections des retraités Filpac-Cgt d'Aquitaine



Même repoussée à la fin du mois d'octobre à cause du congrès de l'Ufr-Filpac, la traditionnelle journée Souvenir René-Faure a réuni à Tartas la quasi-totalité des sections de retraités Filpac-Cgt d'Aquitaine : Beaulac, Bordeaux, Condat, Factice, Mimizan, Pau, Tartas et Villandraut.

Sous la houlette d'Aubert Darrlieutort et de Guy Delmas, responsables de la section des retraités de Tartas.

Les débats furent animés par Jean-Pierre Dumartin, secrétaire de l'Ufr-Cgt des Landes, Pierre Nouzarède, ancien secrétaire de la Fédération Cgt des industries papetières (FIP), Daniel Loubère, ancien délégué fédéral de la Filpac-Cgt et membre du bureau de l'Ufr-Filpac, et Lucien Lorreyte, membre de la commission exécutive de l'Ucr-Cgt et du bureau de l'Ufr-Filpac.

Bien sûr, la situation actuelle des retraités et les mesures antisociales du gouvernement qui les attendent étaient en premières lignes des discussions, mais aussi la situation dans

certaines entreprises comme la Papeterie de Condat ou le Groupe Gascogne dont l'avenir ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Raison supplémentaire pour que la solidarité inter-générationnelle continue à se manifester dans les luttes.

L'organisation des retraités a été également abordée au travers des sections d'entreprise et les multipros. Le congrès de l'Ucr-Cgt qui se tiendra en mars prochain à Saint-Étienne aura entre autres à en discuter.

L'hommage aux militants disparus ne s'arrêta pas à René-Faure puisque, après le repas ô combien savoureux, deux trophées en souvenir d'Élie Lacroix et d'André Fontagné furent âprement disputés au travers de quelques questions pièges. Ils ont été remportés respectivement par la section de Tartas et celle de Pau. Donc, à l'année prochaine...

Lucien LORREYTE



À notre camarade Pierre TORT

C'est sous l'impulsion de mon ami Pierre Troc associé aux camarades eux aussi disparus auxquels je rends aussi hommage : Georges Rodière, Pierre Combes, Joaquim Barcello, Henri Hernandez, et de toi-même, toi, l'Ariégeois d'origine, que véritablement naquit le syndicat Cgt chez JOB où tu t'imposas rapidement comme un animateur à la direction du syndicat et te permis d'acquérir la confiance de la grande majorité du personnel.

C'est à partir des années 1960, époque où la société Job entreprenait la modernisation de ses usines, notamment celle des Sept Deniers, après le rapatriement des capitaux issus de la nationalisation de sa manufacture des tabacs d'Alger, consécutive à l'indépendance de l'Algérie, que le syndicat Job Cgt pris toute sa vigueur pour sortir d'une situation sociale désastreuse qui ne permettait pas de subvenir aux besoins minimum de la famille et d'absence de protection sociale des ouvrières et des ouvriers qui y travaillaient, Le manque d'expérience n'altérait en rien l'enthousiasme et la prise de responsabilités dans les diverses commissions paritaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise pour élaborer des conventions collectives au plan de l'entreprise, régional et national mais aussi aux diverses institutions de la protection sociale que tu as, pour beaucoup d'entre elles, aidé à créer.

Mais c'est lors des trois semaines de grèves avec occupation de l'entreprise, en 1968, qui marqua indiscutablement une date indélébile dans le rapport de forces dans la lutte de classe menée par la direction qui amena dans les années qui suivirent des acquis sociaux et qui a permis la transmission de l'esprit syndical combatif aux nouvelles générations permettant en 1995 et 2000 d'avoir une formidable lutte pour le maintien de l'usine qui se termina par le succès social que l'on connaît aujourd'hui, même si le maintien de l'unité de production n'a pu être gagné.

Pierre ne cessait jamais la revendication. Il avait un talent, une aura et une certaine dose de malice qui faisait que même dans les pires situations, il retombait sur ses pattes comme un chat.

Son expérience dans divers métiers, avant d'être chez Job, dont celui d'être embauché dans un cirque, avoir subi la guerre d'Algérie en tant qu'appelé sous les drapeaux t'avaient formé et forgé tes convictions.

Il ne doutait jamais que le patron pouvait payer et il savait revendiquer, avec cette équipe syndicale, les garanties et protections sociales. Il n'avait aucun complexe, et pas de tabous.

Je me rappelle aussi cette bataille pour l'amélioration des conditions de travail, contre le travail du dimanche et du travail en 3x8 transformé en 6x4 avec 5 équipes, ceci en faisant appel à des ergonomistes et en faisant passer de force et très habilement la position Cgt, qui s'est avérée, à l'usage, très appréciée des salariés.

Sa persévérance à se déplacer, à voyager pour un nombre inouï de réunions qui lui ont apporté un travail considérable, ont contribué à des liens étroits avec d'autres syndicalistes, ainsi qu'à la féminisation.

Pierre, tu as été l'homme de toutes les aventures et de tous les défis. Tu as été tour à tour : délégué du personnel, délégué syndical, secrétaire du syndicat, délégué comité central d'entreprise JOB, secrétaire du comité de groupe Vincent Bolloré, membre de la commission exécutive fédérale au XII^e congrès de la FTIP en avril 1968 à Factice, jusqu'en juin 1979, membre des commissions paritaires industrielles au plan régional et national, puis à ta retraite membre de l'exécutif à l'Union Fédérale des retraités de la Filpac, ceci pour ton activité syndicale au sein de la Cgt.

C'est aussi sans compter tes engagements tous complémentaires au niveau politique au sein du parti communiste, de mutualiste et d'élu local au sein de ton village. Sans oublier ta participation à la naissance de l'association Aristide-Berges pour créer un espace sur les anciennes papeteries de Pourlande à Lorp-Sentaraille près de Saint-Girons, dans la maison natale d'Aristide-Berges, l'inventeur de la Houille blanche qui milite pour vulgariser le savoir-faire papetier à travers un musée et développer une activité pour maintenir la filière graphique et papetière régionale.

Un utopiste sans complexe qui connaissait les besoins, savait ceux des patrons et faisait feu de tous bois. Pierre pouvait aussi créer des situations inouïes mais le travail collectif, son entourage, permettait et faisait le succès.

Pour tout cela, Pierre tu resteras dans notre histoire, sois-en remercié.

TOUS ENSEMBLE NOUS TE DISONS AU REVOIR, PIERRE !

Jean-Pierre COMBEBIAC

CLAUDE DESOBRY



Un des plus dévoués d'entre nous

De son passé ne faisons pas table rase. Il mérite que l'on se souvienne de son dévouement inconditionnel. De toutes les manif's syndicales, de toutes les grèves, notamment de celle des ouvriers du Parisien, à qui il versera sans barguigner une partie de son salaire comme la plupart des syndiqués de la presse parisienne. Conscient de la force de la solidarité, tout en émettant des réserves sur l'orientation du mouvement.

Claude était un personnage multiple, mystérieux, généreux, parfois trop gentil, qui protégeait son jardin secret. Il habitait un modeste deux-pièces d'une HLM des années 1930 en brique rouge décorée de céramiques de couleur, où avaient vécu ses parents, desquels il ne s'était jamais séparé. Invariablement vêtu d'un blouson bleu, assorti à ses yeux tour à tour tristes et malicieux, il ne souffrait ni du chaud ni du froid. Le dimanche et les jours de fête il achetait du faux-filet à Minouchette, à elle seule, sa chatte adorée qui régnait sur son logis. Enfant du treizième, il aimait se rendre à pied, faisant fi de l'heure ou du temps, sur le pont de Tolbiac et rue Watt, décor misérabiliste cher à Léo Malet, disait-il.

Détaché de l'argent et de la propriété, avec un fond anarchiste, ne cherchant ni gloire ni remerciements, il répétait non sans ironie être une « illusion ». Toute une philosophie... Il était passionné entre autres de cosmologie et – surprise ! – du Tour de France, imbattable sur le nom des coureurs et des étapes.

Il passa une grande partie de sa carrière de correcteur au journal Le Monde. Connu pour sa qualité professionnelle et ses... colères rentrées, déclenchées par des contrariétés techniques qui le propulsaient jusque dans la rue ; puis il réapparaissait dans le cassetin, d'un sourire entendu. À l'époque le journal était encore domicilié rue des Italiens.

Muni d'un diplôme de comptabilité, il se dévoua à la trésorerie du syndicat pendant ses nombreux mandats. Grâce à lui, notre organisation put se vanter de la bonne tenue de ses comptes. Hors mandat, il continuait à en assurer la fonction et formera ses successeurs, notamment José Nuevo.

En 1978, cofondateur de Coforma avec Pierre Girardin, à l'époque secrétaire, François Donzel, Jean Planche, Françoise Lachkareff, Michèle Bard et moi-même, Claude, aidé pendant un temps par Marius Pyatsook, assura la trésorerie de l'école. Une fois à la retraite, il y consacra toutes ses journées jusqu'au démarrage de Formacom, soit près de vingt ans. Lourde tâche... (L'expert-comptable appréciait beaucoup la qualité de son travail.)

Sans oublier sa participation à la section des retraités et, me semble-t-il, à la Mutuelle de la presse.

Une somme de dévouements à la cause syndicale difficilement dépassable.

JE CROIS QUE NOUS ÉTIONS AMIS.

Lucien SOYER

IL NOUS A QUITTÉS



Christian ANTONY

Tes camarades de travail

Puisqu'il nous faut tous mourir un jour, on peut dire que tu as eu une belle mort !

Tu t'es éteint comme on s'endort, la conscience tranquille, avec le sentiment renouvelé du devoir accompli après une journée fraternelle et, après avoir préparé les projets du lendemain, se coucher en souhaitant bonne nuit...

Cependant le choc, pour tous ceux qui restent et qui t'aiment, est terrible. Tu aurais pu attendre encore...

Nous, tes camarades de travail et de lutte à JOB, du syndicat Cgt-Filpac, de l'association « Les amis de l'imprimerie et de JOB », de l'Ufr, nous sommes tous sidérés par ton départ.

Tu nous tends un miroir qui nous oblige à regarder le sens de nos vies. Par ton exemple d'« homme de parole », tu nous rappelles que nous devons aller vers le lien social, notre idéal, et tenir nos engagements.

Nous sommes très nombreux à avoir partagé ton parcours professionnel et syndical à JOB.

Depuis 1968, c'est tous les jours que ton équipe contribuait avec les autres à produire la meilleure qualité de papier couché. Tu étais conducteur de la coucheuse F3. Nous gardons de toi le souvenir d'un bon professionnel et d'un camarade solidaire. Réservé et un peu secret, rares étaient tes intimes. Tes collègues de travail ainsi que la direction savaient qu'on pouvait compter sur toi.

J'avais presque oublié que tu as dû affronter le cancer avec un grand courage et que tu l'as vaincu sans jamais te plaindre au travail.

La discrétion et le respect de la vie privée par les salariés dans cette entreprise JOB ont fait que c'est surtout le camarade syndical de bon conseil que je connaissais.

Tu étais partie prenante dans l'organisation syndicale Cgt, et c'est de 1995 à 2001, face aux licenciements, que nous avons mené tous ensemble la fameuse lutte des JOB. Cela a été une extraordinaire expérience humaine qui nous a tous soudés, dans le respect et l'amitié. Nous te revoyons dans ta voiture, avec ses haut-parleurs à fond et son « chiffon rouge » ou l'Internationale.

Tous, à l'Ufr (Union fédérale des retraités), à l'asso « Les amis », au syndicat Silpac (Jacques, Michel, René, Jean-Pierre, Alain, Philippe, André, Jackie et bien d'autres...), réalisent le grand vide dans les responsabilités que tu laisses et que nous aurons du mal à combler.

Nous devions partir ensemble, le 22 septembre, au congrès national de l'Ufr à Nouan-le-Fuzelier. Christian avait tout préparé et moi, rien, sans jamais subir de reproches...

La vie qui avance, et notre génération avec, fait que nous perdons de très bons camarades militants et collègues de travail. Nous nous souvenons de Pierre Troc, Pierre Combes, Dumas, Hernandez, Pierre Tort... et la liste s'allonge avec toi, et ne s'arrêtera pas...

C'est dans l'ordre des choses, et c'est la seule justice qui nous rende égaux, nous le savons ! Mais la peine reste ! Le respect, l'affection, l'amitié et les bons souvenirs aussi !

Tout à l'heure, nous allons participer à la manifestation pour la retraite à soixante ans. Christian serait venu ! C'est donc en l'honneur de Christian que nous marcherons dans Toulouse pour « la retraite à 60 ans ! ».

Au nom de toute notre organisation syndicale Cgt et des ex-salariés de JOB, je veux dire nos sincères condoléances à toute la famille de Christian.

Pour le syndicat Cgt JOB,
le Silpac,
l'association « Les amis de l'imprimerie et de JOB »,
l'Union Fédérale des retraités Filpac.

Toulouse, mardi 10 septembre 2013

Bernard MARGRAS